

Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2019

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2019.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 05/2020 de la Municipalité du 18 mai 2020 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Table des matières

AUTORITES.....	6
CONSEIL COMMUNAL	7
Bureau du Conseil et bureau électoral	7
Composition	8
Commissions permanentes - Associations.....	9
Séances	11
Elections et votations	14
MUNICIPALITE	19
Composition et organisation.....	19
Séances	21
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	22
GREFFE MUNICIPAL	23
Manifestations officielles et réceptions.....	23
Anniversaires.....	24
Naturalisations.....	24
Inspection préfectorale	25
Vente et acquisition de parcelles	25
Archives.....	25
FINANCES.....	26
RESSOURCES HUMAINES	28
Bibliothèque – Administration générale	28
Formations 2019	28
OFFICE DE LA POPULATION	31
Statistiques	31
Naissances.....	34
Nécrologie.....	34
Quelques chiffres.....	35
ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT.....	36
ECOLES.....	37
Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL).....	37
ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE.....	38
TOURISME ET PROMOTION ÉCONOMIQUE.....	39
CULTURE	40
ASSAINISSEMENT.....	41
Assainissement des eaux usées, claires et pluviales	41
Assainissement des déchets.....	44
SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS	48
SÉCURITÉ	49
APOL Association Police Lavaux	49
Gestion du trafic	53
Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	55
SDIS Cœur-de-Lavaux.....	57
SPORTS	59
MANIFESTATIONS.....	60
SOCIETES LOCALES	61

VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS	62
VOIRIE, ESPACES VERTS, PLAGES ET CIMETIERES	63
DOMAINES VITICOLES	68
Vignes.....	68
Vendanges.....	68
Distinctions.....	69
Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique)	69
Mise des vins.....	69
Souscription aux habitants	70
POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS.....	71
POLICE DES CONSTRUCTIONS	72
Permis de construire	72
Permis d'habiter / d'utiliser.....	73
Commission technique communale.....	73
Commission de salubrité communale	73
BÂTIMENTS ET GÉRANCES	74
Bâtiments	74
Gérances.....	76
FORETS.....	79
URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION.....	81
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME.....	82
Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)	82
Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)	82
Commission d'urbanisme	82
PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m ²	82
PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m ²	83
PPA « Ruvines-Dessus»	83
MOBILITÉ.....	84
Transports publics par bus	84
Dessertes CFF.....	84
Diverses mesures pour la mobilité.....	84
AGENDA 21	84
COMMUNICATION	85
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.....	86
Nouveautés.....	86
La bibliothèque en chiffres.....	86
Les activités	87
AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INFRAStructures	88
AFFAIRES SOCIALES	89
TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES	90
RESEAUX D'EAU POTABLE	93
Préavis.....	93
Sources.....	93
Travaux.....	94
Qualité de l'eau.....	94
Analyse par tâches d'activité	95
Principales pannes et fuites.....	96
Travaux principaux d'entretien.....	96
SERVICES INDUSTRIELS	97
INFORMATIQUE ET INTERNET	98

AUTORITÉS



Conseil communal

Bureau du Conseil et bureau électoral

1.	M. Lionel Gfeller	Président	PLR-ICD
2.	M. Olivier Genoud	1 ^{er} Vice-Président	BEL Action
3.	M. Bernard Padrun	2 ^{ème} Vice-Président	PSIG
4.	Mme Annick Ammon-Staudenmann	Scrutatrice	PSIG
5.	M. Charles-Henri Duboux	Scrutateur	PLR-ICD
6.	M. Patrick Baumann	Scrutateur suppléant	BEL Action
7.	M. Laurent Berthet	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	
	M. Nicolas Blanc (au 30.06.2019)	Président	PSIG

Composition

BEL Action (26 sièges)

- BACHMANN Caroline
- BADOUX Jean-Luc
- BAEHLER Philippe
- BAUMANN Patrick
- CARDINAUX Mathieu
- CHOLLET Vincent
- COLLIARD Nicole
- DE PALMA Lucie
- DUBOUX Blaise
- DUNANT Jean-Christophe
- ELLIS Thomas
- ESSEIVA Nathalie
- FRIDERICI Vincent
- GAY Daniel
- GENOUD Olivier
- GRANDCHAMP Pierre-Alain
- HILL Valérie
- HUMBERT Patrice
- MÄDER Philippe
- NOVERRAZ Johanne
- NOVERRAZ Marc-Henri
- PFEIFFER Nathalie
- POTTERAT Jacques
- POTTERAT Nicolas
- REGAMEY Lionel
- REY Yvan

PLR-ICD (22 sièges)

- BAEHLER Raoul
- BERTHET Laurent
- BERTHET Jérémy
- CURRAT Christian
- DUBOIS Salomon
- DUBOUX Charles-Henri
- FONTANNAZ Pierre-André
- GAILLARD Jean-René
- GAUDIN Vivian
- GFELLER Lionel
- GROSS Florence
- HUG Emmanuel
- JOLY Jacques
- LEDERREY François
- MICOL Jean
- PARISOD Roland
- PITTET Serge
- POTIN Jane
- RUFİ Bernard
- SCHOPFER Marlyse
- VENZI Christian
- VOGEL Simon

PSIG (12 sièges)

- AMMON-STAUDENMANN Annick
- ARBEL Anouk
- BLANC Nicolas
- BRANDER Stéphanie
- CUENOUD Jonas
- DELCOURT Pierre Yves
- DENISART Jean-Luc
- JANEIRO Margarida
- LAVANCHY Christine
- MARTI Urs
- OSTORERO Chantal
- PADRUN Bernard

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

1.	M. Daniel Gay	Président	BEL Action
2.	M. Christian Currat	membres	PLR-ICD
3.	Mme Chantal Ostorero	membre	PSIG
4.	M. Nicolas Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Bernard Rufi	membre	PLR-ICD

Commission de gestion

1.	M. Philippe Maeder	Président	BEL Action
2.	Mme Caroline Bachmann	membre	BEL Action
3.	M. Jérémy Berthet	membre	PLR-ICD
4.	M. Jean-René Gaillard	membre	PLR-ICD
5.	M. Emmanuel Hug	membre	PLR-ICD
6.	Mme Christine Lavanchy	membre	PSIG
7.	Mme Johanne Noverraz	membre	BEL Action

Commission de recours en matière d'imposition fiscale

1.	M. Daniel Gay	membre	BEL Action
2.	Mme Johanne Noverraz	membre	BEL Action
3.	Mme Jane Potin	membre	PLR-ICD

Association Police Lavaux - APOI

1.	Mme Nathalie Esseiva	membre	BEL Action
2.	Mme Florence Gross	membre	PLR-ICD
3.	M. Emmanuel Hug	membre	PLR-ICD
4.	M. Urs Marti	membre	PSIG
5.	M. Yvan Rey	membre	BEL Action

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

1.	M. Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
2.	Mme Stéphanie Brander	membre	PSIG
3.	M. Jacques Joly	membre	PLR-ICD
4.	M. Jacques Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Lionel Regamey	membre	BEL Action

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

1.	Mme	Anouk Arbel	membre	PSIG
2.	M.	Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
3.	M.	Raoul Baehler	membre	PLR-ICD
4.	M.	Laurent Berthet	membre	PLR-ICD
5.	M.	Mathieu Cardinaux	membre	BEL Action
6.	M.	Vincent Chollet	membre	BEL Action
7.	Mme	Lucie de Palma	membre	BEL Action
8.	M.	Salomon Dubois	membre	PLR-ICD
9.	M.	Lionel Gfeller	membre	PLR-ICD
10.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL-Action
11.	M.	Bernard Padrun	membre	PSIG
12.	M.	Olivier Genoud	membre suppléant	BEL Action
13.	M.	Urs Marti	membre suppléant	PSIG

Séances

M. Nicolas Blanc et M. Lionel Gfeller ont dirigé chacun 3 séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance - 18 février 2019

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 16/2018 - Révision générale du règlement de police (**amendé**)
- 01/2019 - Réponse à la motion de Mme Caroline Bachmann et consorts "Cohabitation entre les manifestations et les habitants de Bourg-en-Lavaux" (**refusé**)

2ème séance - 20 mai 2019

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 02/2019 - Dépassement de crédit d'investissement, préavis n° 02/2016, réseau d'eau des Granges (Riex) et Chemin Neuf (Epresses), liaison Riex-Epresses par la route de la Corniche
- 03/2019 - Chemin de Baussan, sentier des Grands-Jardins, Grandvaux - Assainissement des eaux usées et pluviales et réfection de la conduite d'eau potable
- 04/2019 - Crédit pour l'étude de la construction du bâtiment remplaçant l'immeuble Contesse à Cully (place de la Gare 6)

Motion

- M. Christian Currat au nom de la Commission de gestion « Une municipalité à 5 ou 7 membres pour la législature 2021-2026 ? »
La motion est prise en considération par le Conseil et transmise à la Municipalité qui présentera un préavis à la première séance du Conseil communal de 2020.

3ème séance - 24 juin 2019

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 05/2019 - Rapport de gestion 2018

- 06/2019 - Comptes 2018
- 07/2019 - Surveillance intelligente du réseau d'eau, système Lorno détection de fuite
- 08/2019 - Achat de poubelles pour les déchets urbains non soumis à la taxe sur les déchets
- 09/2019 - Crédit pour désamiantage et la démolition du bâtiment Contesse et de la caserne des pompiers, place de la Gare 6 à Cully, nos ECA 60 et 556 **(amendé)**
- 10/2019 - Immeuble rue du Village 2 à Aran, création de deux appartements au 1er étage - Demande de crédit pour l'exécution des travaux

Motions

- M. Jonas Cuénoud « Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps ! »
La motion est transformée en postulat. Il est renvoyé à la Municipalité.
- Mme Stefanie Brander « Signature de la charte de l'égalité salariale dans le secteur public par Bourg-en-Lavaux »
La motion modifiée est prise en considération par le Conseil et renvoyée à la Municipalité.

4ème séance - 7 octobre 2019

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 11/2019 - Réfection du réservoir du chemin Neuf à Epesses - Construction du nouveau réservoir des vignes - Construction d'une chambre de réduction de pression à Riex
- 14/2019 - Arrêté d'imposition pour l'année 2020

5ème séance - 18 novembre 2019

Préavis municipal

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 12/2019 - Réalisation du PPA Cully Gare - Bâtiment et parking souterrain communaux **(amendé)**

6ème séance - 6 décembre 2019

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 16/2019 - Budget 2020
- 13/2019 - Demande de crédit d'étude pour l'élaboration de la planification énergétique territoriale communale et le développement d'un système de pompage d'eau du lac et d'alimentation de pompes à chaleur pour les quartiers du plateau de la Gare et de l'Hôpital de Lavaux (**amendé**)
- 15/2019 - Construction de conduites industrielles sur le plateau de la Gare, Cully (**amendé**)
- 17/2019 - Station d'épuration (STEP) - Chaîne de traitement des boues - Réfection

Elections et votations

Résultats des votations

Scrutin du 10 février 2019

Taux de participation : 47.24%

Objet soumis au vote	Résultats					
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
Fédéral						
Initiative populaire « Stopper le mitage pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »	1'636	20	2	1'614	530	1'084

Scrutin du 17 mars 2019

Taux de participation : 42.37%

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins		modifiés des partis ou groupements								
Candidats	Non modifiés	POP	PLR	Les Verts	UDC	PS Vau-dois	EàG	PDC	Sans dénom. de parti	Total
Dessauges Pascal	582	0	0	0	0	0	0	0	7	589
Dolivo Jean-Michel	43	0	1	0	0	1	0	0	0	45
Marion Axel	93	0	0	0	0	0	0	0	6	99
Ruiz Rebecca	608	1	0	0	0	0	0	0	41	650
Timofte Anaïs	26	0	0	1	0	0	0	0	1	28
Voix éparses	---	0	0	0	0	0	0	0	18	18
TOTAL	1'352	1	1	1	0	1	0	0	73	1'429

En **gras** la personne élue au 1^{er} tour suite au retrait de M. Pascal Dessauges (pas de 2^{ème} tour).

Scrutin du 19 mai 2019

Taux de participation : 51.80%

Objets soumis au vote	Résultats					
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON
1. Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)	1'793	35	0	1'758	1'475	283
2. Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)	1'795	25	0	1'770	1'349	421

Scrutin du 20 octobre 2019

Election de 19 membres vaudois au Conseil national

Taux de participation : 53.67%

Obtiennent des suffrages :

LISTES		SUFFRAGES		
No	Dénomination	nominatifs	complémentaires	de parti (total)
01	Parti socialiste vaudois	5'431	129	5'560 (01)*
02	Jeunesse socialiste vaudoise - JSV	337	17	354 (02)
03	Jeunes UDC Vaud	314	2	316 (03)
04	PDC ouVERTure	127	40	167 (04)
05	Liste Transition Citoyenne Vaud	70	0	70 (05)
06	PVL - les vert'libéraux	2'697	55	2'752 (06)
07	EP. Parti Ouvrier et Populaire (POP)	279	0	279 (07)
08	Urgence Ecologique	55	125	180 (08)
09	AdC / - Parti Evangélique (PEV)	198	5	203 (09)
10	PLR Innovation	731	18	749 (10)
11	Démocratie, spiritualités & nature	69	35	104 (11)
12	ACTION NATIONALE - DEMOCRATES SUISSES/VD	27	20	47 (12)
13	UDC Vaud	3'836	198	4'034 (13)

LISTES (suite)		SUFFRAGES		
No	Dénomination	nominatifs	complémentaires	de parti (total)
14	Les Vert-e-s. Mouvement écologiste vaudois	5'770	235	6'005 (14)
15	AdC/- UDF - Union Démocratique Fédérale	6	0	6 (15)
16	Jeunes Vert-e-s vaudois-e-s JVVD	1'143	29	1'172 (16)
17	PLR Les Libéraux-Radicux	8'764	383	9'147 (17)
18	PDC	567	46	613 (18)
19	PVL - les jeunes vert'libéraux	531	15	546 (19)
20	Parti Pirate Vaudois	219	0	219 (20)
21	Jeunes Libéraux-Radicux vaudois	245	22	267 (21)
22	AdC/- PBD Le juste milieu	48	0	48 (22)
23	PNS - Parti Nationaliste Suisse	48	29	77 (23)
24	EP. Ensemble à Gauche	731	45	776 (24)
	Sous-total suffrages de parti	32'243	1'448	33'691 (96)
	Suffrages blancs			718 (97)
	Total			34'409 (98)

Les 19 membres vaudois **élus** au Conseil national sont :

PLR	PSV	Les Verts-es	UDC	PVL
Frédéric Borloz	Samuel Bendahan	Daniel Brélaz	Michaël Buffat	Isabelle Chevalley
Jacqueline de Quattro	Brigitte Crottaz	Sophie Michaud Gigon	Jean-Pierre Grin	François Pointet
Olivier Feller	Pierre-Yves Maillard	Léonore Porchet	Jacques Nicolet	
Isabelle Moret	Ada Marra	Valentine Python		
Laurent Wehrli	Roger Nordmann			

Election de 2 membres vaudois au Conseil des Etats - 1er tour

Taux de participation : 53.82%

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	non modifiés	modifiés des partis ou groupements				
		PEV	UDC	POP	Les Verts-e-s	EàG
Bachmann François	25	1	0	0	3	0
Béglé Claude	25	0	0	0	0	0
Borel Bernard	15	0	0	0	0	0
Buffat Michaël	189	0	3	0	0	0
Chevalley Isabelle	133	0	0	0	4	0
Français Olivier	364	0	7	0	6	0
Luccarini Yvan	30	0	0	0	1	0
Marra Ada	595	0	0	0	1	0
Meinherz Franziska	30	0	0	0	0	0
Nicolet Jacques	189	0	8	0	0	0
Pahud Olivier	6	0	0	0	0	0
Pointet François	133	0	1	0	0	0
Thorens Goumaz Adèle	595	0	0	0	15	0
Tiburzio Annick	6	0	1	0	0	0
Timofte Anaïs	15	0	0	0	0	0
Voix éparses	---	0	0	0	0	0
TOTAL	2'350	1	20	0	30	0

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	modifiés des partis ou groupements				
	PVL	UDF	PLR	PDC	PSV
Bachmann François	0	0	4	1	0
Béglé Claude	0	0	7	0	0
Borel Bernard	0	0	1	0	0
Buffat Michaël	0	0	18	0	0
Chevalley Isabelle	6	0	36	1	0
Français Olivier	5	0	134	0	0
Luccarini Yvan	0	0	0	0	0
Marra Ada	1	0	10	0	2
Meinherz Franziska	0	0	0	0	0
Nicolet Jacques	0	0	31	0	0
Pahud Olivier	0	0	0	0	0
Pointet François	2	0	7	0	0
Thorens Goumaz Adèle	0	0	11	0	0
Tiburzio Annick	0	0	0	0	0
Timofte Anaïs	0	0	0	0	0
Voix éparses	0	0	1	0	0
TOTAL	14	0	260	2	2

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	Modifiés des partis ou groupements Démocratie directe	Sans dénomination	Total des bulletins
Bachmann François	0	12	46
Béglé Claude	0	10	42
Borel Bernard	0	6	22
Buffat Michaël	0	12	222
Chevalley Isabelle	0	88	268
Français Olivier	0	158	674
Luccarini Yvan	0	3	34
Marra Ada	0	81	690
Meinherz Franziska	0	18	48
Nicolet Jacques	0	37	265
Pahud Olivier	0	3	9
Pointet François	0	12	155
Thorens Goumaz Adèle	0	95	716
Tiburzio Annick	0	0	7
Timofte Anaïs	0	13	28
Voix éparses	0	5	6
TOTAL	0	553	3'232

La majorité n'a pas été atteinte.

Scrutin du 10 novembre 2019

Election de 2 membres vaudois au Conseil des Etats - 2ème tour

Taux de participation : 48.84%

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	non modifiés	modifiés des partis ou groupements				
		PLR	Les Vert-e-s	PSV	Sans dénomin.	Total des bulletins
Français Olivier	765	49	11	3	166	994
Marra Ada	613	13	1	7	61	695
Thorens Goumaz Adèle	613	36	23	2	125	799
Voix éparses	---	0	0	0	0	0
TOTAL	1'991	98	35	12	352	2'488

En **gras** les 2 membres élus.

Municipalité

(législature 2016 – 2021)

Composition et organisation



Administration générale et finances

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipale

Finances

Office de la population

Ressources humaines

Archives

Représentations



Ecoles, tourisme et assainissement

M. Raymond Bech, Vice-Syndic

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles

Accueil pré et
parascolaire

Promotion économique

Tourisme

Culture

Déchets

Eaux usées



Sécurité, manifestations et sports

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléante : Mme Nicole Gross)

Police

Police du commerce

Manifestations

Sports

Sociétés locales

Protection civile

Défense incendie



Voirie, domaines viticoles et espaces verts

Mme Nicole Gross, Municipale

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

Voirie	Espaces verts
Domaines viticoles	Cimetières
Caves	Plages
Améliorations foncières	Ports et radiers
Lavaux Unesco	



Police des constructions, bâtiments, et forêts

M. Georges Hauert, Municipal

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

Police des constructions	Conciergerie
Bâtiments	Locations de salles
Eglises et temples	Forêts
Gérances	Domaine agricole



Urbanisme, transports et communication

Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale

(suppléant : M. Georges Hauert)

Urbanisme	Communication
Transports	Cultes
Mobilité	Bibliothèque
Agenda 21	



Affaires sociales, travaux et infrastructures

M. Jean Christophe Schwaab, Municipal

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

Affaires sociales	Travaux
Santé	Eau potable
Eclairage public	Informatique et internet

Séances

Au cours de l'année 2019, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires, la première le 7 janvier et la dernière le 16 décembre. La Municipalité siège le lundi matin. Aucune séance extraordinaire n'a eu lieu. Une séance extra-muros s'est tenue aux Liaisettes à Aran/Villette, le 2 septembre, en présence des chefs de service, à l'issue d'une journée d'échanges informels et d'intéressantes visites d'une scierie et d'une usine de nutrition animale. Outre les dix-huit préavis soumis au Conseil communal, huit communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient du droit d'eau des anciennes communes de Villette et d'Epesses, de décomptes de travaux terminés relatifs à divers préavis, de l'état des démarches du PPA Cully-Gare et Ruvines Dessus, de la valorisation du parc immobilier propriété de la commune, de la poursuite de la collaboration avec l'APOL, de l'étude et comparaison de diverses sources d'énergie possibles pour chauffer et refroidir les bâtiments actuels et futurs du quartier de la Gare et de l'Hôpital de Lavaux, et du nouveau règlement communal de police.

La Municipalité a de nombreux projets en cours d'étude qui devront être soumis au Conseil communal. Ces derniers nécessitent un important apport des services communaux qui y travaillent tout en gérant les tâches courantes, selon leurs possibilités et avec leurs ressources internes. Le rythme de transmission des préavis en dépend.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 24 mai lors de la sortie annuelle qui a débuté par la visite du Musée Nestlé à Vevey, s'est poursuivie par la découverte de l'arène de la Fête des vigneron et s'est terminée par un repas dans l'un des restaurants de ladite ville et, le 12 décembre, à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- ✓ Cordonner les activités transversales

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Conférence des Archives historiques "Le paysage de Lavaux dans la peinture aux XIXe et XXe siècles" - 12 février
- Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune - 22 février
- Réception des nouveaux et nouvelles habitant-e-s et citoyen-ne-s - 14 mars
- Apéritif du Cully Jazz - 5 avril
- Un arbre, un enfant - 11 mai
- Sortie du personnel - 24 mai
- Repair Café - 26 mai
- Visite d'un jardin par la Charte des jardins - 1^{er} juin
- Excursion Groupe Socialiste de l'Assemblée fédérale - 12 juin
- Apéritif organisé pour le retour de la FSG - 16 juin
- Concert de La Lyre à Riex - 18 juin
- Souscription des vins des domaines de la commune - 21 et 22 juin
- Concert de La Lyre à Epesses - 25 juin
- Mondial du Chasselas à Aigle - 28 juin
- Visite des Autorités de Forel - 2 juillet
- Stand des vins de la commune au Marché de Riex - 6 juillet
- Apéritif pour les actrices et les acteurs de la FEVI - 23 juillet
- Apéritif du Passeport-vacances - 26 juillet
- Fête nationale Suisse à Cully - 1^{er} août
- Sauvetage de Cully, challenge intercommunal des districts de Lavaux-Oron - 17 août

- Inauguration du bâtiment des Fortunades - 24 août
- Inauguration des panneaux d'information LPM - 11 septembre
- JOJ 2020, pose du drapeau sur la commune de BEL - 19 septembre
- La route du moût à Epresses - 5 octobre
- Marché du dimanche au bord de l'eau - 6 octobre
- Colloque Tourisme dans les espaces protégés du Lavaux LPM - 9, 10 et 11 octobre
- Repair Café - 17 novembre
- Stand Plant-Robert à Cully Bazar - 1^{er} décembre
- Apéritif du personnel - 12 décembre
- Rencontres de l'Avent à Grandvaux - 20 décembre

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, huit nonagénaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

Naturalisations

Dossiers déposés avant le 31 décembre 2019 selon l'ancienne Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 28 septembre 2004 :

Naturalisé-e-s en 2019 : 34

Au 31 décembre 2019, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 11, dont :

- 9 en attente du décret cantonal
- 2 en attente de l'assermentation

Répartis par catégorie :

- 10 naturalisations ordinaires
- 1 naturalisation cantonale facilitée pour les étranger-ère-s né-e-s en Suisse (Art. 25 LDCV)

provenance des candidat-e-s :

- 10 Europe (UE)
- 1 Europe du Sud

Dossiers déposés avant le 31 décembre 2019 selon la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 19 décembre 2018, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

Nombre de dossiers : 14

provenance des candidat-e-s :

- 13 Europe (UE)
- 1 Amérique du Nord

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation, la Commission municipale des naturalisations s'est réunie à deux reprises en 2019. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la Commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à la traditionnelle inspection le 5 novembre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions associés aux Autorités de la commune de Lutry.

Vente et acquisition de parcelles

Parcelle 9886, Plan-des-Chênes/Aran – chemin du Collège (préavis 06/2016, vente de biens immobiliers) : le permis de construire délivré le 7 mars 2019 étant devenu définitif et exécutoire, l'acte de transfert immobilier a été signé entre les parties le 10 avril 2019.

Parcelle 390 de Forel (Lavaux), Ferme de Capochon (préavis 06/2016, vente de biens immobiliers) : l'acte de division de bien-fonds a été signé le 12 juillet 2019, la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires ayant autorisé le morcellement. La nouvelle parcelle 1696 de Forel (Lavaux) a été vendue le 20 novembre 2019.

Parcelle 191, Les Maisonnettes, Cully : acquisition par la Commune en date du 30 octobre 2019.

Archives

Le groupe de travail constitué pour l'organisation et le déménagement des archives des anciennes communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette a participé à l'inauguration et aux portes ouvertes du bâtiment des Fortunades dans lequel elles trouveront place, en principe en 2020. Le local respecte toutes les normes relatives au stockage de tels documents et est aménagé de manière fonctionnelle. C'est un bel écrin qui permettra la mise en valeur des archives.

Nos archivistes ont en outre répondu, avec toujours autant d'efficacité, aux nombreuses sollicitations tant du personnel communal que de citoyens à la recherche de documents.

Finances

Missions du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale
- ✓ Etablir le budget communal annuel
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers)
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.)
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.)
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux)
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux

Le service des finances en quelques chiffres et informations pour l'année 2019 :

- 2.9 équivalents plein temps (EPT) au 31 décembre, inchangés par rapport à 2018, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Consolidation des connaissances sur les outils de bureautique, ainsi qu'un approfondissement du logiciel métier.
- La gestion de 3'932 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'intégration et l'envoi de 12'904 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, location de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.).
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 832 pièces comptables, ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.), soit comptabilisation et envoi de 956 factures, sans oublier 92 rappels.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Le domaine des finances est en constante évolution, celui des finances communales ne fait pas exception à cela. La société devenant de plus en plus formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques fait que le travail ne cesse de se complexifier que ce soit au niveau de l'application de nouveaux règlements, de la TVA, des règles imposées par l'Etat, etc., qu'au niveau inférieur des prestations fournies par le service des finances à la population. Cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant.

Dans un monde où les aspects financiers sont importants et où la part juridique (formelle) prend une place de plus en plus prépondérante, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui encaisse les factures et paie les fournisseurs, il est surtout le dernier échelon vers qui tous les éléments convergent et qui est en charge de remonter les informations. Avec cet élément de convergence, la Bourse a un rôle central dans le fonctionnement d'un point de vue de gouvernance. Elle joue également un rôle primordial du point de vue décisionnel en fournissant aux différents services et à la Municipalité les éléments financiers leur permettant de faire leurs choix en toute connaissance de cause. Cette tendance s'accroîtra certainement encore au fil des ans, notamment avec le passage au nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 », et ses exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes.

Si l'exercice 2018 a permis de consolider les connaissances acquises et de prendre pleine possession des nouveaux logiciels (Nest et Pro-concept), la mise à jour des logiciels dans le premier semestre 2019 a permis de profiter de quelques nouvelles fonctionnalités. Toutefois, certains choix mis en place lors de la migration doivent être approfondis et développés afin d'éliminer une partie des difficultés rencontrées et d'optimiser et fiabiliser le travail. La bourse ne pourra que bénéficier de cette évolution.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2019 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un déficit de l'ordre de CHF 1'000'000.-. Grâce à des recettes fiscales nettement en dessus du budget et à une excellente maîtrise des charges de fonctionnement, le résultat est meilleur que le budget. La marge d'auto-financement se situe aux environs de CHF 3'100'000.-. Ce résultat, qui pourrait être considéré comme satisfaisant, est quelque peu trompeur dans la mesure où notre marge d'autofinancement a été augmentée par la vente de parcelles communales. Quant aux investissements nets de l'année, ils restent à un niveau élevé et se montent à CHF 5.8 millions.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2019, l'effectif de notre personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 36.98 pour un total de 44 personnes.

Nous avons recensé cette année une arrivée dans le service de l'administration générale et nous avons procédé à une adaptation du taux d'activité.

Trois collaborateurs-trices ont fait valoir leur droit à la retraite et un collaborateur est parti.

Outre le personnel communal fixe, nous engageons du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.4 EPT. Ces personnes travaillent principalement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. Ils interviennent sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

En période estivale, nous avons engagé des auxiliaires pour les nettoyages d'été des collèges.

Bibliothèque – Administration générale

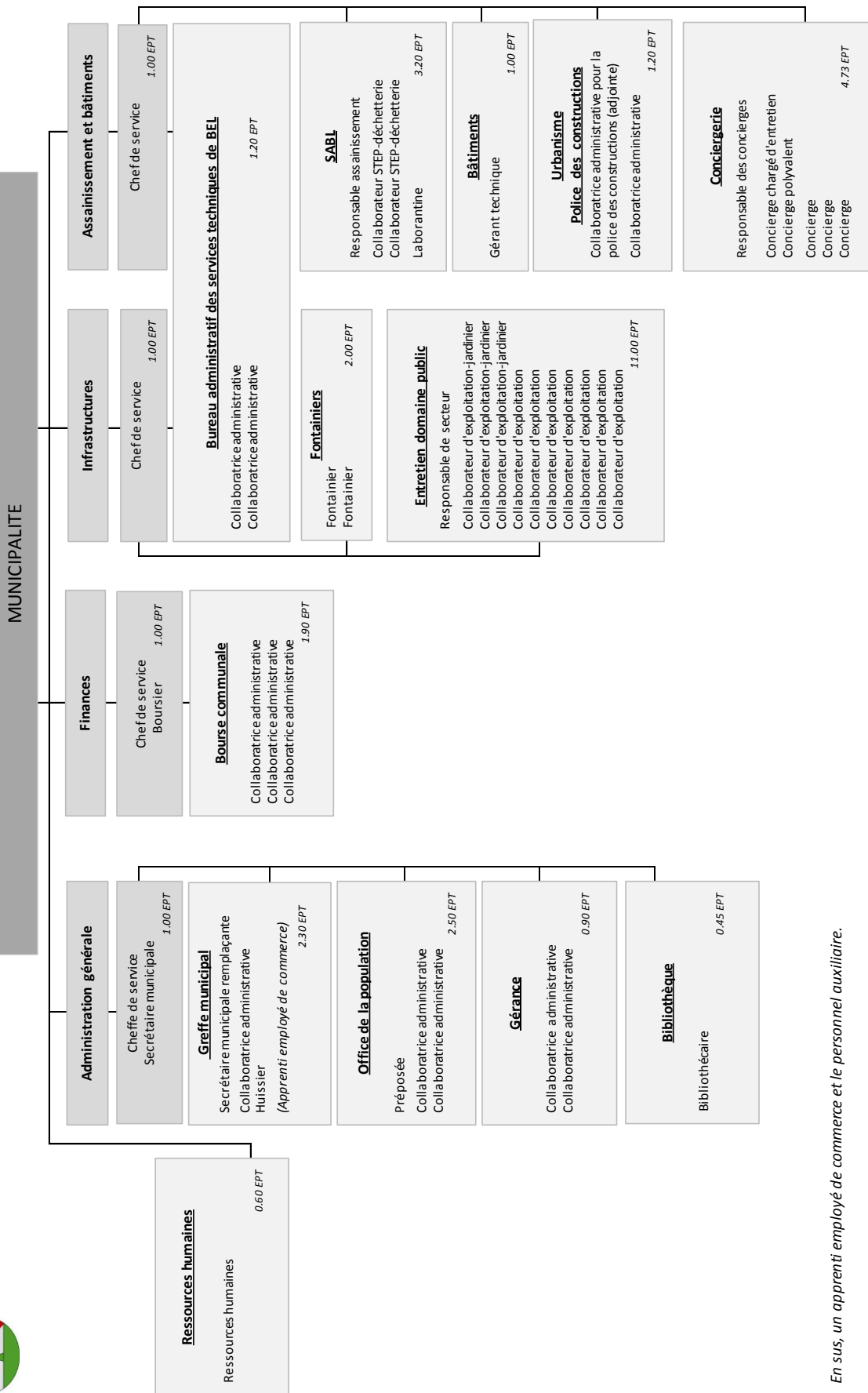
Après de nombreuses années de collaboration fructueuse et de fidélité, la bibliothécaire et son collaborateur ont fait valoir leur droit à la retraite, respectivement en juillet et en août 2019. Nous les avons remerciés pour l'excellent travail fourni et nos meilleurs vœux les accompagnent pour une belle et heureuse retraite.

Au 1^{er} septembre 2019, nous avons engagé la nouvelle bibliothécaire. Grâce à sa solide expérience dans le domaine, elle a su très rapidement prendre ses marques, amener une nouvelle vision et démarrer différents projets tant au niveau de la gestion que du développement du secteur.

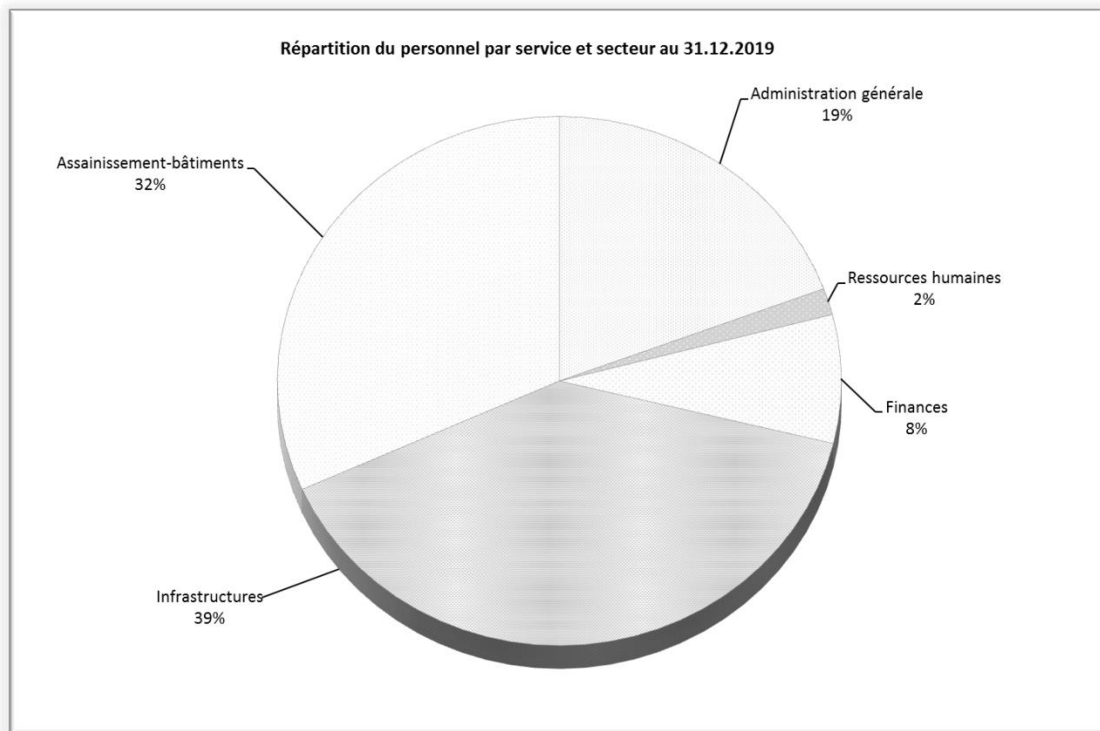
Formations 2019

Durant cette année, notre personnel communal a suivi les formations suivantes :

- Formation dans le domaine du suivi environnemental et de la protection des eaux
- Cours de perfectionnement pour les fontainiers
- Cours dans le cadre du développement durable
- Informatique, logiciels bureautiques et programmes spécifiques
- Cours de management et conduite d'équipe
- Séminaires pour les ressources humaines
- Cours de base pour le pilotage communal
- Journée formation de l'AVSM



En sus, un apprenti employé de commerce et le personnel auxiliaire.



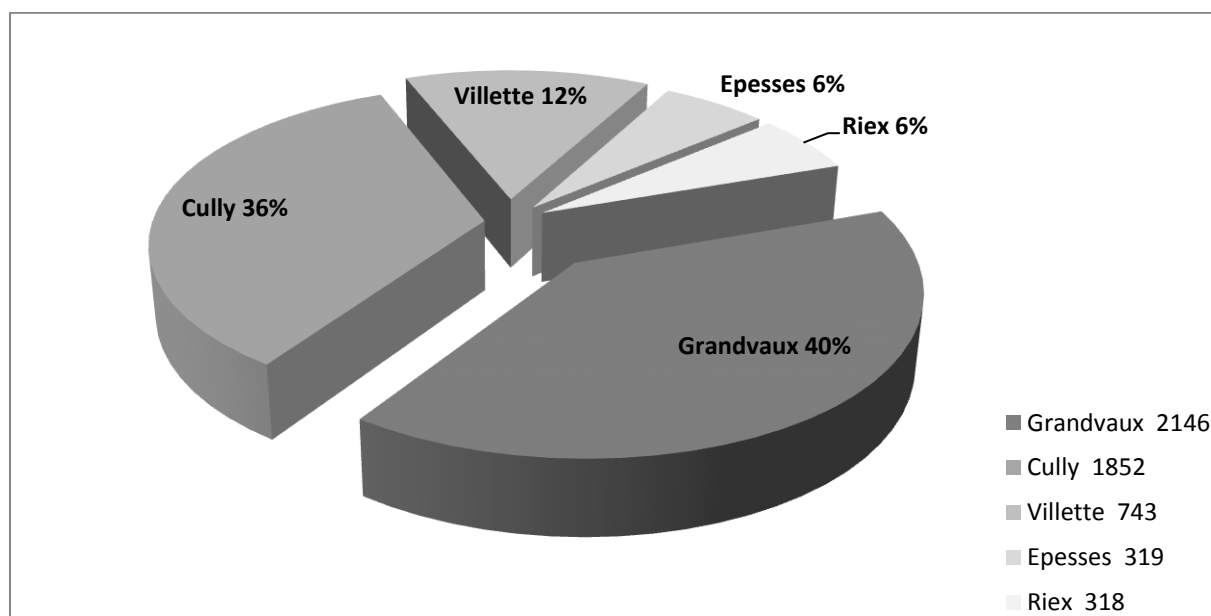
Office de la population

Missions du secteur

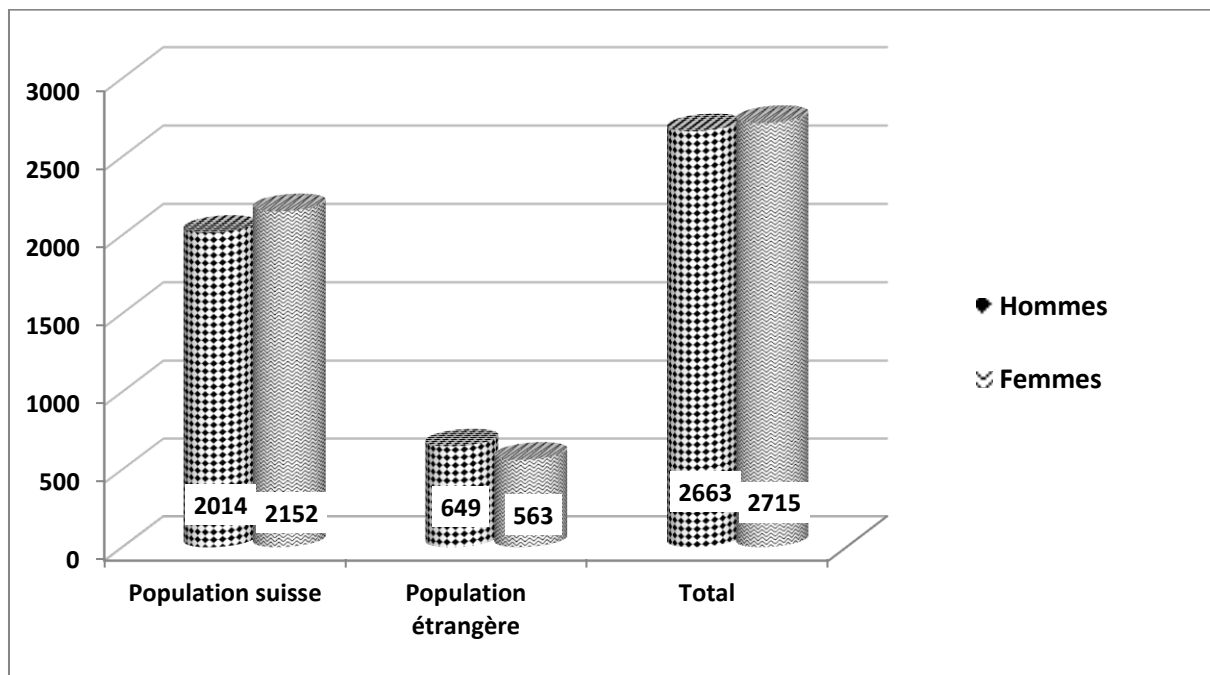
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitantes et habitants
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- ✓ Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyennes et citoyens et orienter ces personnes auprès du service approprié en cas de requête spécifique

Statistiques

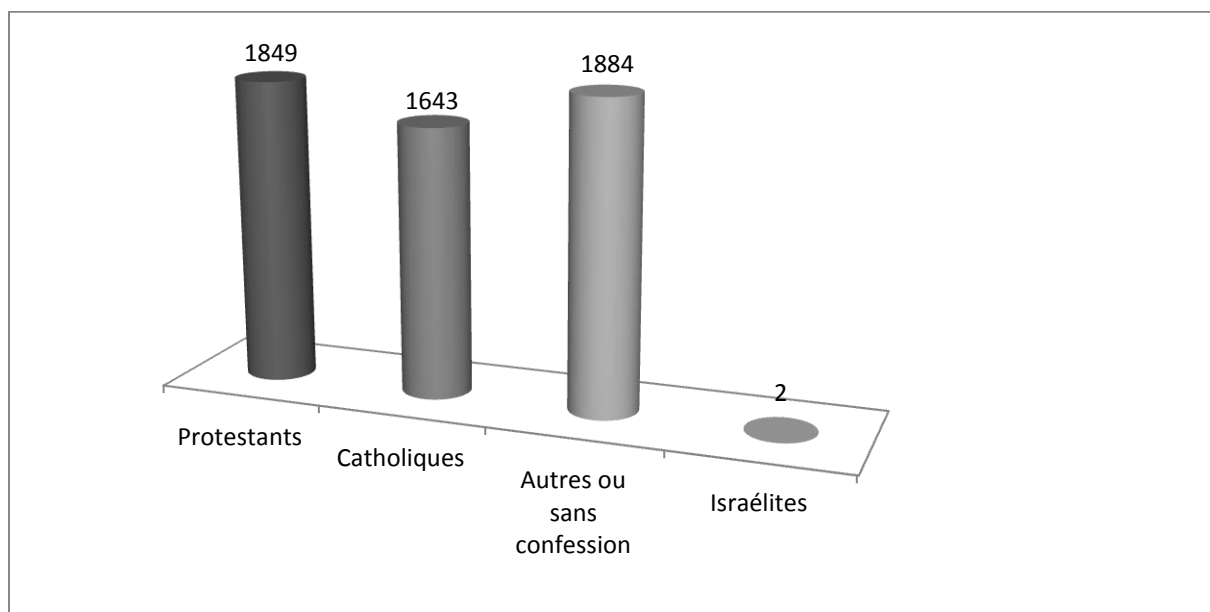
Au 31 décembre 2019, la population résidante de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'378 personnes et était répartie de la manière suivante :



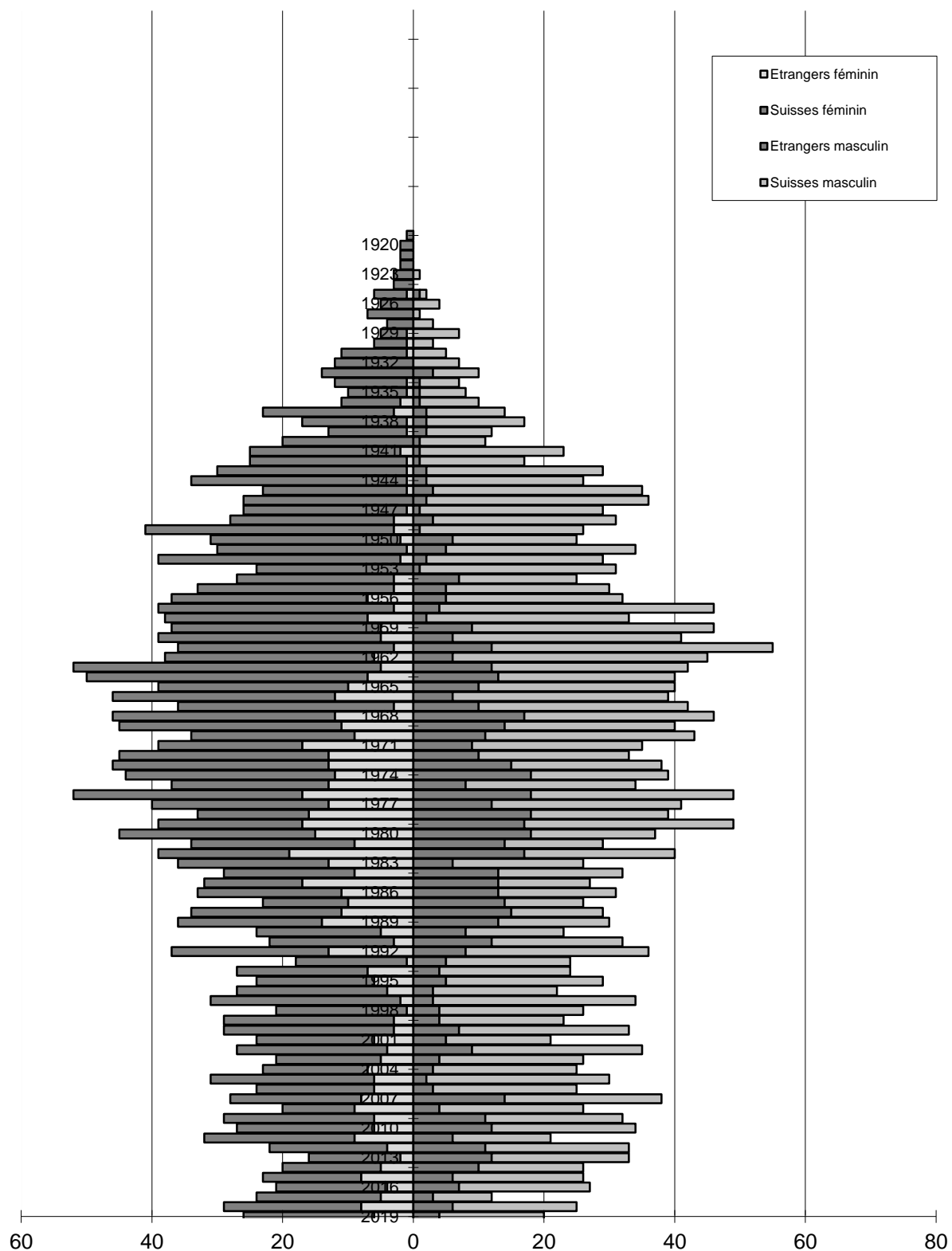
Composition de la population



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante



Pyramide des âges



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 14'208 mutations, nombre plus élevé que l'année précédente. A titre indicatif, 527 arrivées, 140 changements d'adresse à l'intérieur de la commune et 545 départs, ont été enregistrés.

Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le carnet rose mentionne la naissance de :

Antinucci Mia	Grünberg Maloé	Philipona Norah
Bailly Eloïse	Haefeli Melody	Pittau Chloe
Barman Lara Lou	Haldimann Clémentine	Pittet Axel
Blanchoud Elliott	Jenny Sixtine	Potterat Loris
Bürki Ellynn	König Victoria	Regamey Solène
Campanella Lorenzo	Martins da Silva Guilherme	Rosair William
Chardonnens Juliette	Martins da Silva Francisco	Satta Feray Marlène
Crisinel Judith	Massy Jules	Scherz Benoit
Cunha Oliveira Afonso	Matias dos Santos Diego	Stace Urquijo Lily
de Meyer Lara-Jane	Mazurié Viviane	Stephan Julie
Diserens Charles	Mousa Yacine	Stettler Gaspard
Duboux Elliott	Ostertag Evan	Uffer Anaëlle
Eckert Lisa	Paredes Milo	Wolff Quentin
Fradet Elisabeth	Pece Benabbes-Taarji	Zarone Lavinia
Freiburghaus Téo	Gabriele	
Gay Eline	Peerbolte Oscar	
Gomez Eva	Petchanikow Emma	
Gotheil Léon	Peters Lazo Aitana	

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Baudat Irène	Flach Joseph	Leyvraz Susanne
Baumgartner Jean Pierre	Gavin Frida	Loosli Marie
Berger Gertrud	Genier Claude	Magnin Marie
Bochud Jean	Giddey Jean Claude	Monney Yvette
Bretteville Agnes	Henry Denise	Mury Jacques
Cordey Gilbert	Jones Gilberte	Parisod Victor
Demierre Georges	Kausch-Blecken Von	Ponnaz Jean-Pierre
Devanthéry Michel	Schmeling Hans-Henning	Scherrer Claudia
Dill Marcel	Kern Verena	Simik Antonin
Durussel Huguette	Klingler Gerhard	Testuz Gilbert
Dutoit Bernard	Lavanchy Pierre	Testuz Marcel
Echenard Roger	Lebedeva Dalia	Thentz Roland

Quelques chiffres

Au cours de l'année, nous avons fourni 886 attestations diverses dont 333 gratuites (attestation de départ ou pour l'ORP) et effectué 179 demandes de cartes d'identité.

Nombre de macarons délivrés pour le stationnement : 343 macarons A (résident-e-s) et 60 macarons B (non-résident-e-s).

Nous avons également vendu 924 cartes journalières CFF sur 1'460 billets disponibles.

L'offre de la CGN nous a permis de leur reverser la recette des 142 billets vendus aux administré-e-s de la commune.

ÉCOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT



Photo de Mme Truus de Jong

M. Raymond Bech
Municipal

Ecoles

Missions du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire
- ✓ Assurer le transport des élèves

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 9 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1'169 élèves (496 pour Bourg-en-Lavaux) des cinq communes inscrites à l'école obligatoire publique.

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un municipal de chaque commune, et dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

Les problèmes constructifs et l'isolation déficiente constatés sur le bâtiment B du complexe scolaire du Verney ont continué à occuper le Codir et les parties impliquées (codir, direction des travaux, architectes et maîtres d'état) qui ont convenu d'une nouvelle

expertise destinée à déterminer l'ampleur et la nature des travaux de réfection à entreprendre. La question épineuse du partage des responsabilités reste ouverte, et le Codir a mandaté un avocat spécialisé dans le domaine de la construction pour représenter les intérêts de l'ASCL dans ce long processus.

La bibliothèque du Verney a poursuivi son développement, avec l'acquisition de plus de 3'000 ouvrages supplémentaires et son adhésion au Réseau vaudois des bibliothèques Renouvaud. Plus de 26'000 documents ont été consultés et la bibliothèque a compté plus de 700 lecteurs actifs.

Les travaux de mise en conformité des collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel, aux normes de l'Association des Etablissements cantonaux d'Assurance Incendie (AEAI), ont été réalisés en cours d'année. Une rénovation complète de ces établissements est prévue pour la fin de la législature 2021-2026.

En septembre 2019, des élèves représentant les cinq communes de l'ASCL ont pu participer à la Journée des communes vaudoises au stade Pierre de Coubertin à Lausanne, événement de grande intensité émotionnelle qui a lancé les festivités liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020.

Le Conseil d'établissement s'est réuni à fin octobre, et entend mettre sur pied, dès la rentrée scolaire 2020, une offre de sports facultatifs pour les élèves de l'Etablissement Primaire et Secondaire Centre Lavaux.



Sur le plan financier, l'exercice 2019 s'est terminé par un résultat légèrement supérieur à 2018, avec un coût global

net de CHF 6'250'000.-, dont 45 % à la charge de la commune de Bourg-en-Lavaux. Cela représente un coût par élève de CHF 5'261.-.

Parmi ces dépenses, le transport des élèves dans les différents collèges en train ou en bus scolaire (plus de 80'000 km parcourus et 130 abonnements Mobilis délivrés) représente un montant à la charge de la commune de CHF 650'000.-.

Pour la deuxième année, l'organisation des devoirs surveillés a permis à une trentaine d'élèves de la commune d'effectuer tout ou partie de leurs devoirs dans un environnement cadré et sous la surveillance d'accompagnantes motivées et compétentes, à raison de trois séances hebdomadaires.

Accueil pré et parascolaire

Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants

Sur mandat de la commune, la Fondation de droit privé Piccolino gère les différentes structures d'accueil pré et parascolaire à disposition des parents d'enfants domiciliés sur la commune. La Municipalité, par l'intermédiaire du municipal responsable des écoles, est représentée au sein du Conseil de fondation, et se plaît à relever l'excellence du travail fourni par le Conseil, la direction et le personnel de la Fondation.

Membre du réseau d'accueil Arajel, qui regroupe les structures existantes sur les communes membres de l'ASCL (cf rapport scolaire ci-dessus), la Fondation Piccolino gère la garderie de Lavaux, qui peut accueillir 66 enfants en âge préscolaire, ainsi que les trois structures d'accueil parascolaire du Chat Perché (collège du Genevrey, 48 places d'accueil), de la Capite (Ruvines, 36 places) et du Foyer des Ruvines (48 places). Ce dispositif est complété par l'accueil de midi des 7/8P à la Buvette du stade des Ruvines, qui accueille 30 enfants, soit le maximum de ses capacités. Le

taux d'occupation des places d'accueil est excellent, et l'offre disponible dans la commune place celle-ci nettement au-dessus de la moyenne cantonale.

La participation communale aux frais de fonctionnement est restée stable par rapport à 2018 (CHF 617'600.- vs CHF 632'000.-). Les défis de l'avenir (adaptations à la nouvelle Loi sur l'accueil de jour et extension de l'offre, construction et réaménagement des locaux d'accueil, etc.) peuvent être abordés avec sérénité. N'oublions pas non plus l'appoint essentiel fourni par la garderie de l'Association Arc-en-Ciel.

Que les actrices et acteurs de cette réussite soient chaleureusement remercié-e-s.

Tourisme et promotion économique

Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune

Après près de 10 ans de gestation, les panneaux de la signalétique uniforme à toutes les communes faisant partie du périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco ont été installés dans les bourgs du territoire communal (Aran, Cully, Epesses, Grandvaux, Riex, Villette). Ils permettent de renforcer l'identité du site protégé et offrent aux visiteuses et visiteurs de nombreuses informations pratiques (lieux de curiosité, hébergements, domaines viticoles).

L'attractivité touristique de notre commune ne s'est pas démentie en 2019, le territoire de la commune étant une destination prisée tant par les promeneurs-euses du dimanche que par les tour-opérateurs étrangers. En 2019, 45'944 nuitées ont été enregistrées dans les établissements d'hébergement, en augmentation de 18 % par rapport à

l'année précédente (effet « Fête des Vignerons »). Nos hôtes ont notamment pu profiter de l'utilisation gratuite des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice (Lavaux Transport Card), entièrement financée par le produit des taxes de séjour, pour un montant de CHF 68'000.-.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, sa fréquentation est stable. La participation communale aux coûts d'exploitation a été cette année de CHF 17'500.-.

En finançant à hauteur de CHF 70'000.- la mission et les activités de l'Association Lavaux Patrimoine mondial, la commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Culture

Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune

Événement de la décennie, la Fête des Vignerons a mobilisé de très nombreuses personnes habitant la commune, que ce soit en tant qu'acteurs-trices, chanteurs-euses, musiciens-ennes, figurants-antes et spectateurs-trices. L'activité culturelle sur la commune s'en est trouvée quelque peu réduite.

Les deux événements culturels majeurs organisés dans la commune, le Cully Jazz et le Festival Lavaux Classic, ont connu un magnifique succès, malgré une météo un peu moins clémente qu'en 2018. Comme chaque année, la commune a apporté son soutien financier et logistique à ces deux manifestations, pour une valeur estimée à CHF 250'000.- environ. Les soutiens ponctuels de la commune à d'autres manifestations ou projets culturels se sont élevés à env. CHF 25'000.-.

Assainissement

Missions du secteur

- ✓ Assurer le traitement et l'évacuation des eaux
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets

Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des points de collecte et de la déchetterie
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

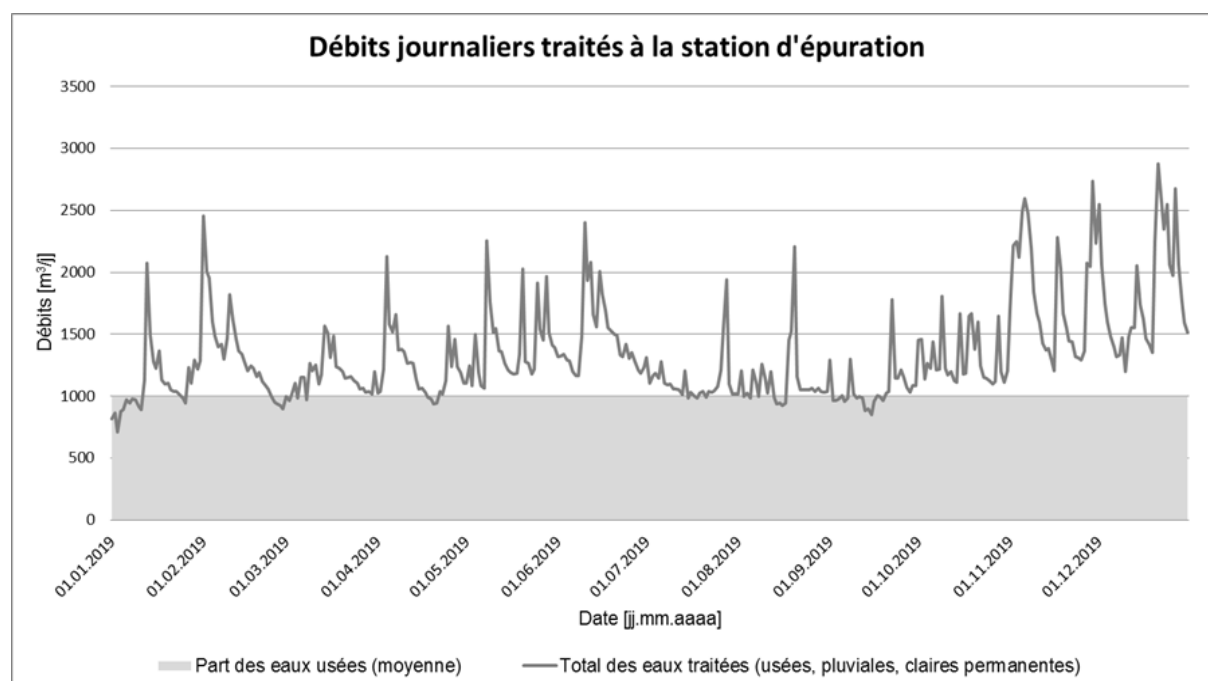
Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

Le rendement de la station d'épuration s'est avéré, globalement, très satisfaisant. Suite aux résultats publiés par la DGE en 2019, notre installation a fait partie, l'année précédente, des 34 stations sur 157 au total qui ont respecté totalement la législation en vigueur.

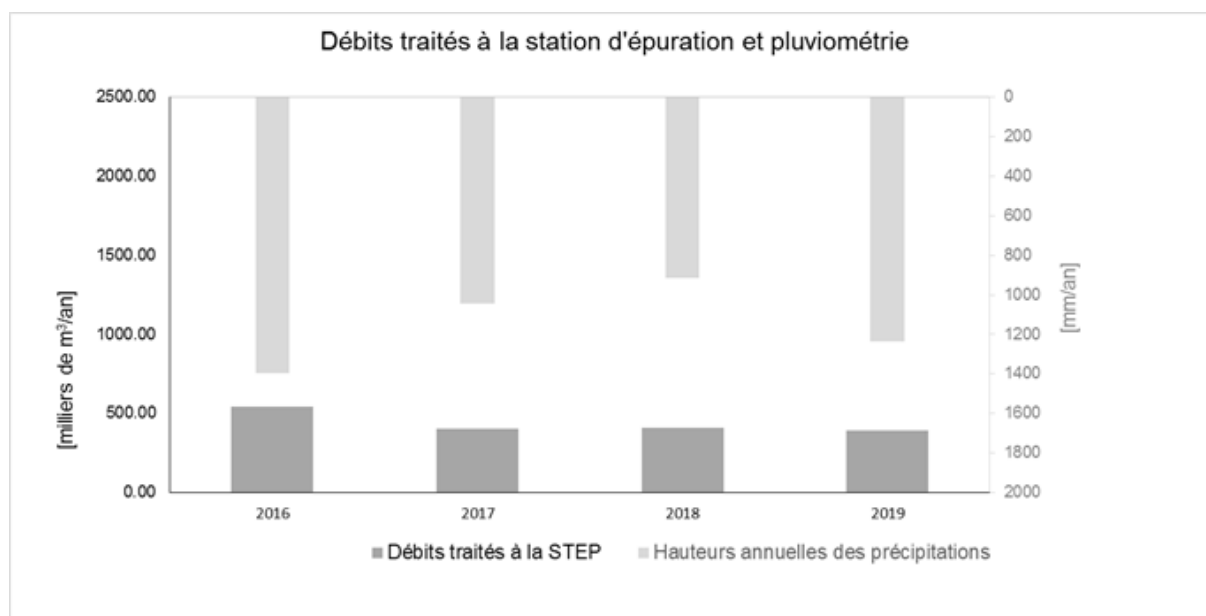
Débits traités

Un débit total de 448'210 m³ a été traité en 2019. La variation des débits est illustrée sur le graphique suivant.



On remarque particulièrement les augmentations de débits liées à l'acheminement d'eaux pluviales et claires parasites à la station, mettant en évidence la présence de raccordements non conformes. Cet apport péjore globalement la qualité du traitement, que ce soit par les variations de débits ou de températures.

L'augmentation des débits traités en fonction de la pluviométrie annuelle est également visible sur le graphique affiché ci-dessous.



Un débit annuel peut être similaire en regard d'une pluviométrie totale différente. Cela s'explique par le fait que les averses de faible intensité produisent des débits qui sont complètement absorbés par la STEP, alors que les averses de grande intensité engendrent de forts débits, dont une partie est déversée, donc non comptabilisée à l'entrée de la chaîne de traitement.

Les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement effectués ces dernières années et envisagés participent à la réduction des apports indésirables.

Boues d'épuration

529 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination. Ces boues contenaient environ 129 tonnes de matières sèches (quantité habituelle), lesquelles ont été incinérées.

Le dysfonctionnement de la centrifugeuse à boues a perduré en 2019. Pour rappel, cette installation est essentielle, car elle permet d'obtenir une siccité (pourcentage massique de matière sèche) des boues, favorisant leur élimination par méthanisation et des coûts de transports optimisés.

Un assainissement général de la chaîne de traitement des boues a été approuvé par le Conseil communal, le 28 octobre 2019, pour un montant de CHF 1'230'000.- via le préavis n° 17/2019. Outre les équipements techniques, sont compris également un système de ventilation ainsi que la réfection complète du système de gestion et commande informatique. Ces travaux s'inscrivent dans un investissement global

affecté à la réfection de la STEP et de la station de relevage de Moratel, avec l'approbation de la DGE.

Travaux de maintenance

Des travaux usuels de maintenance des différents éléments mécaniques et électromécaniques ont été entrepris.

Ouvrages

Stations de pompage

Les stations de pompage des eaux usées, au nombre de huit, ont fonctionné normalement, sans interventions particulières en dehors des contrôles usuels.

Déversoirs

Les investigations sur le réseau pour inventorier les organes de déversements sectoriels, majoritairement des trop-pleins, se sont poursuivies. La mise en conformité est dépendante de la connaissance complète du réseau sur une portion de bassin versant, donc d'investigations détaillées des ouvrages souterrains.

Réseau d'assainissement

Raccordements non conformes

Des raccordements erronés de biens-fonds privés ont été mis en conformité, suite à la réalisation de travaux sur des bâtiments. La vérification, et le cas échéant la mise à jour du mode d'évacuation des eaux des parcelles privées, sont exigées par le service lors de toutes demandes de permis de construire.

Eaux claires permanentes et pluviales

Les travaux de mise en conformité de l'assainissement de certains secteurs permettent de diminuer progressivement les apports d'eaux claires permanentes et pluviales dans les collecteurs des eaux usées et ainsi de rétablir leurs écoulements souterrains naturels. La part de ces eaux était d'environ 25% du total des eaux traitées en 2019.

Curages et examens télévisuels des canalisations

De nombreux tronçons de collecteurs et ouvrages font l'objet de curages annuels.

Il en est de même pour les dépotoirs de nombreuses grilles dont l'élimination des dépôts est primordiale pour garantir l'écoulement des eaux à l'aval.

Couplés aux curages des collecteurs, les examens télévisuels ont également été importants, notamment pour ce qui concerne la détection des raccordements non conformes, des défauts d'étanchéité et des obstructions d'écoulement.

Réalisations de collecteurs et regards

Plusieurs secteurs du réseau d'assainissement ont fait l'objet de réfections ou de constructions de collecteurs et regards. Les principales réalisations et interventions sont citées :

- Réalisation de collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales au chemin des Grands Jardins à Grandvaux.

- Etanchéification d'un collecteur des eaux usées par la pose d'une membrane à l'avenue de la Gare à Cully.
- Réalisation de caniveaux au chemin de l'Ouchette à Epesses, au Bois-Gentil à Grandvaux, etc.
- Environ 20 interventions sur le réseau (regards, couvercles, caniveaux).

Assainissement des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Points de collecte

Les points de collecte de Villette, Aran, Grandvaux (Saint-Georges et Pra Grana), Rieux, Epesses et de la Tioleyre ont été mis en service durant le 1^{er} semestre. Ils récoltent le verre trié, le papier et le carton, l'aluminium et le fer blanc, le PET et les ordures ménagères en appoint au ramassage au porte-à-porte.



Dans la foulée, les anciens écopoints ont été désaffectés.

La réévaluation de l'emplacement du point de collecte de Cully est en cours.

Incivilités

Des contrôles ont été effectués pour faire respecter les horaires d'accessibilité, le dépôt à l'intérieur des installations (il y a suffisamment de points de collecte à disposition sur la commune en cas de saturation) et la qualité du tri (sacs non taxés etc.).

Appel d'offres aux transporteurs

L'appel d'offres public organisé pour la récolte des déchets disposés dans les nouveaux points de collecte et les tournées au porte-à-porte a permis d'adapter les prestations et coûts.

Déchetteries

Champaflon

L'achat d'une benne compactrice supplémentaire permettra d'optimiser les volumes et poids évacués, que ce soit pour le papier, les objets encombrants ou les déchets en bois.

En relation avec la nécessité de réexaminer le point de collecte de Cully, la réflexion globale portant sur l'optimisation du site de la déchetterie est envisagée, pour autant que le futur lieu de récolte soit situé à proximité.

Gavardes (Savigny)

A fin 2019, 146 ménages possédaient une carte d'accès à la déchetterie des Gavardes. Afin de promouvoir cette opportunité, les annonces ont été multiples (agenda communal, journal le Courrier et sur le site de la déchetterie de Champaflon).

Quantités et types de déchets

Synthèse

Globalement, la quantité de déchets est restée stable par rapport à la moyenne des années précédentes. On relèvera cependant une diminution de la masse des ordures ménagères de 8% et une augmentation remarquable des déchets spéciaux ménagers (produits d'entretien, peintures, piles usagées, etc.).

Tri des déchets

La compostière de la Coulette nous a signalé, les années précédentes, et à maintes reprises, la présence régulière importante de matières indésirables (plastiques, ustensiles de jardin, etc.) dans les déchets compostables. Cette situation s'est clairement améliorée avec la suppression de la récolte des déchets « verts » aux écopoints et le maintien du ramassage au porte-à-porte. De plus, la distribution gratuite de récipients adéquats et de sacs recyclables aux habitant-e-s a permis de réduire les matières indésirables dans les déchets « verts ».

Une nouvelle prestation pour les usagers-ères a été mise en place en fin d'année. Désormais, les flaconnages plastiques « non Pet » peuvent être amenés à la déchetterie. Cela permettra d'améliorer la qualité du pet collecté en réduisant les matières plastiques non conformes, tout en diminuant également le volume des déchets récoltés en sacs taxés.

D'une manière générale, la qualité du tri des déchets a nettement progressé suite à la réalisation des nouveaux points de collecte. La stratégie mise en place s'est donc avérée totalement adaptée.

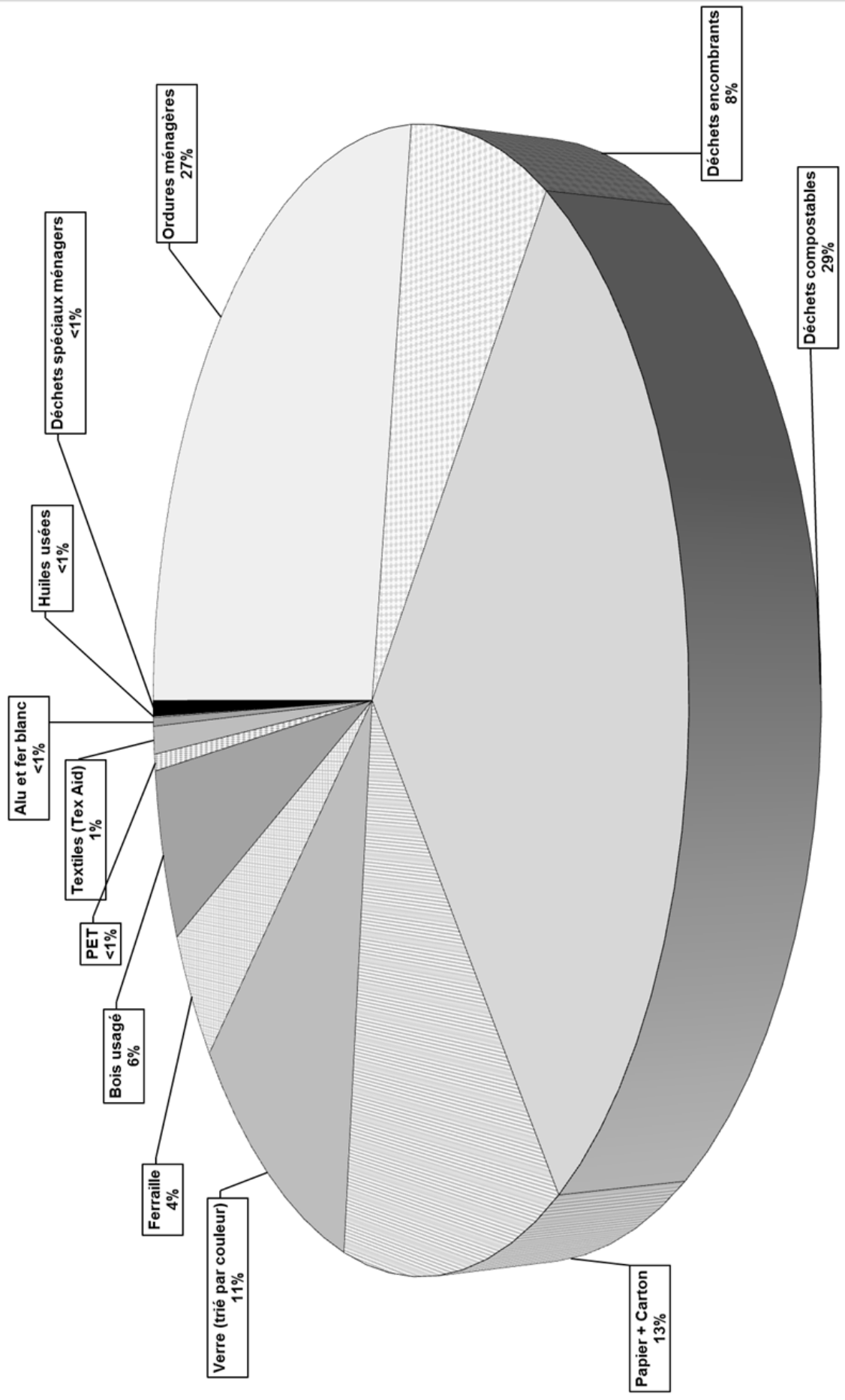
Rétribution

Outre la rétribution du verre trié qui couvre les frais de son transport, la rétribution du métal et du papier/carton a subi une baisse d'environ 50% par rapport à l'année précédente. Pour cette dernière matière, la rétribution était pratiquement nulle en fin d'année.

Statistiques

Année		2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012-2009
Ordures ménagères	[to]	904	979	924	894	918	893	751	1'344
Déchets encombrants	[to]	260	298	281	319	311	296	278	220
Déchets compostables	[to]	952	862	975	1'087	955	1'123	971	762
Papier + Carton	[to]	422	418	441	443	431	445	435	309
Verre (trié par couleur)	[to]	357	427	402	380	367	373	372	335
Ferraille	[to]	145	140	149	179	146	156	130	141
Bois usagé	[to]	188	183	210	211	181	194	186	188
PET	[to]	18.4	19.9	20.1	20.8	14.4	13.8	12.1	11.4
Textiles (Tex Aid)	[to]	30.7	35.6	36.8	32.9	28.1	30.3	23.2	15.5
Alu et fer blanc	[to]	9.6	13.3	16.3	5.7	5.0	7.8	9.3	5.4
Huiles usées	[to]	1.4	2.1	3.7	2.8	2.1	3.0	2.3	2.8
Déchets spéciaux ménagers	[to]	17.7	9.7	12.1	10.9	12.8	12.8	9.9	13.0
Total	[to]	3'306	3'387	3'471	3'587	3'372	3'547	3'180	3'347

PROPORTION DE LA MASSE ANNUELLE DE DECHETS [%To] PAR TYPE - TOTAL 3'306 To



SECURITÉ, MANIFESTATIONS ET SPORTS



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public

APOL Association Police Lavaux



L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, pour un bassin de population de 23'000 habitants. Cette organisation, composée de plus de 50 collaboratrices et collaborateurs, est scindée en deux divisions, l'une opérationnelle et l'autre administrative.

Dès 2018, le Comité directeur de l'association a travaillé sur le projet du nouveau règlement communal de police. Ce dernier a été approuvé et signé par la Cheffe du département des institutions et de la sécurité le 7 octobre 2019.

Fait marquant de la fin de l'année, le Lieutenant-Colonel Eugène Chollet a fait valoir son droit à la retraite et le nouveau Commandant de police, le major Raphaël Cavin, a pris ses fonctions le 28 novembre 2019.

Unités d'intervention

La mission première consiste bien évidemment à assurer la sécurité des personnes et des biens. Outre ce mandat extrêmement important, les collaboratrices et collaborateurs procèdent notamment aux activités succinctement désignées ci-dessous :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,
- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR :
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts RC,
 - contrôles répressifs radar.
- violences conjugales,
- vols d'usage,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêts,
- enquêtes administratives,
- rapports de naturalisation.

Infractions radar

Dans cette mission spécifique, l'Association est confrontée à une situation antinomique. En effet, la demande est fondamentalement différente quant à un riverain qui veut réduire la vitesse autorisée dans le périmètre de son domicile et qui ne comprend pas qu'il ne peut pas rouler à une allure différenciée dans un environnement hors de son confort personnel.

Il est encore à préciser que les municipalités, leurs services techniques et la police reçoivent régulièrement des requêtes consistant à réduire la vitesse sur de nombreux tronçons, notamment en demandant la création de zone de 30 ou 20 km/h dans plusieurs villages.

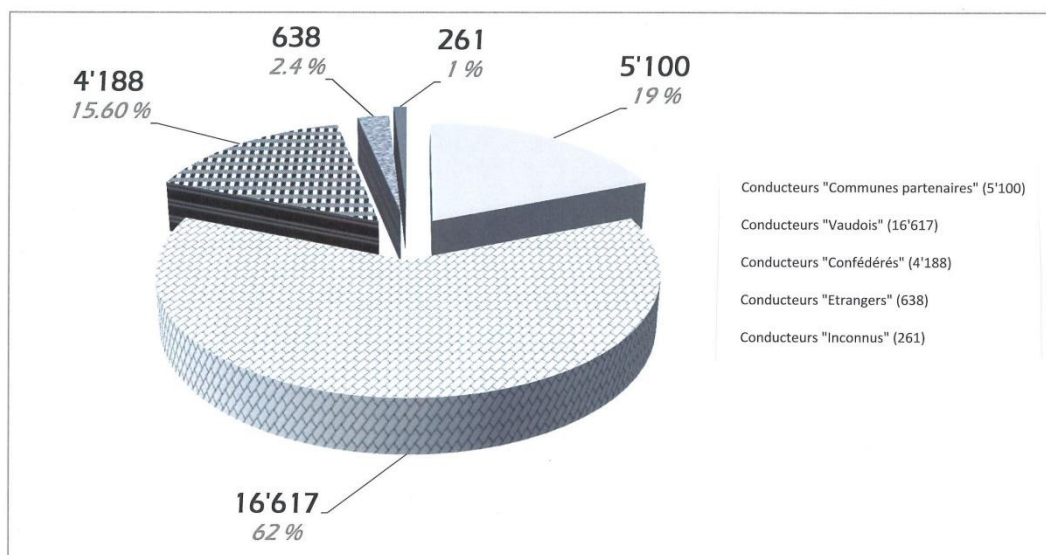
Infractions radar

	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	14 909	946	169	158	16	20
Bourg-en-Lavaux	1 330	115	16	16	2	2
Chexbres	64	26	1	2	1	2
Puidoux	3 492	501	55	65	18	21
Rivaz	3 453	467	7	8	0	0
St-Saphorin	3 244	287	23	17	4	4
TOTAUX	26 492	2 342	271	266	41	49

Radar

Total des infractions relevées en 2019

26'804 infractions



Contrôles radar

En 2019, 691 heures de contrôles répressifs ont été exercées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 h.). Cette baisse, -397 heures par rapport à 2018, est due notamment aux engagements extérieurs de l'APOL au bénéfice de dispositifs sécuritaires cantonaux.

Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
▪ Lutry	route de La Conversion	50	69
▪ Grandvaux	route de Puidoux	50	71
▪ Cully	route de la Corniche	50	75
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	76
▪ La Croix-sur-Lutry	route des Monts-de-Lavaux	50	87
▪ Lutry	route d'Ouchy	50	115 Via Sicura
▪ Villette	route de Lausanne	60	104
▪ Puidoux	route des Thioleyres	60	78
▪ Rivaz	RC 780-B-P	60	87
▪ Puidoux	route de Treytorrens	60	91
▪ St-Saphorin	route de Suhen	60	106
▪ Lutry	route du Landar	60	96
▪ St-Saphorin	RC 780-B-P	60	100
▪ Puidoux	route de la Corniche	80	138
▪ Puidoux	RC 780-B-P	80	147 Via Sicura

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site www.apol.ch.

Interventions

	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes			Interpellations de personnes				Tapage		Alcoolémie		Animaux			Délits commis					Evénements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés							Total			
	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmes sauvetage	Disparus	Retrouvés	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambrages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de meurturs	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés		Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées
Lutry	116	25	19	5	0	23	19	5	96	7	11	2	10	31	48	28	11	18	43	10	24	101	62	15	74	24	0	11	4	3	7	1	6	2	16	10	2	22	1'915
Bourg-en-Lavaux	53	16	9	0	0	3	3	1	25	6	7	0	6	27	18	5	4	5	24	6	7	21	20	10	31	7	0	1	0	4	3	3	8	5	2	5	880		
Chexbres	22	8	2	0	1	2	2	0	9	5	2	0	4	4	5	4	1	0	12	2	4	3	17	3	4	2	0	0	1	0	0	1	0	1	1	1	1	279	
Puidoux	54	7	9	1	1	1	3	3	32	2	3	1	1	8	6	13	0	5	9	0	8	18	10	3	15	6	0	8	1	3	0	0	1	1	0	1	0	2	487
Rivaz	7	1	1	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	3	1	4	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	90
St-Saphorin	9	0	1	0	0	0	0	0	11	0	2	0	1	2	0	0	0	1	0	0	1	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	120
TOTAUX	2'082	57	41	6	2	29	27	9	175	20	29	3	22	70	80	51	16	29	88	18	47	147	116	32	129	41	0	20	6	6	11	5	11	6	25	17	5	32	3'771

Gestion du trafic

Zones 30

Avec une charge de trafic de 2'250 véhicules par jour, la RC 763 c, qui traverse les bourgs d'Epesses et de Riex, est toujours plus sollicitée. Face à cette situation, la Municipalité, conjointement avec la DGMR, a instauré une zone 30 dans chaque bourg traversé.

Bien que la vitesse soit déjà limitée par la configuration des lieux, cette mesure améliore le sentiment de sécurité pour les habitant-e-s et les piéton-ne-s. Cette démarche s'inscrit dans une réflexion plus générale pour améliorer les mesures de sécurité et de confort.

En parallèle, une demande a également été faite afin de prolonger la zone 30 de la route de Grandvaux / Cully, déjà existante, jusqu'au giratoire de la Gare. Cette demande s'inscrivait logiquement en raison des travaux du plateau de la Gare et du report du trafic piétonnier sur ce tronçon de 400 m'. Dans ce cadre, la Municipalité estimait opportun de prolonger cette zone 30. Malheureusement, la DGMR n'est pas entrée en matière, estimant que ce tronçon est suffisamment sécurisé. La Municipalité a fait opposition et déposé un recours contre cette décision qui sera jugée en 2020.

Signalisation routière

La commune a été très active dans le domaine du marquage et de la signalisation routière durant cette année. Outre la signalétique liée aux zones 30, tout le périmètre du quai de l'Indépendance au Cheminet a été équipé d'une signalétique spécifique. Ces panneaux renseignent sur le régime de stationnement et sur l'accès à toute la zone de promenade du bord du lac.

L'objectif de cette nouvelle signalisation est de rendre attentifs les visiteurs qu'ils se trouvent dans un périmètre public bien défini et que des règles de comportement sont à observer. Le même type de modèle a été également installé dans le périmètre de la Société du Port et des Bains de Moratel à Cully.



Stationnement

La mise en place de parkings de stationnement payants, en remplacement du parking de la Gare, nous a incités à revoir la politique du stationnement et l'usage des autorisations de parcage sur une partie du territoire. Six nouveaux horodateurs ont été installés sur les parkings des Fortunades, Ruvines et Moratel.

Chaque utilisateur-trice peut payer désormais sa durée de stationnement grâce à l'application Parkingpay ou par Twint. Tous les horodateurs acceptent la monnaie et les cartes de débit.

Ces nouvelles installations sont coordonnées aussi avec les communes de Lutry et de Chexbres qui utilisent le même prestataire de services. Tous les contrôles sont gérés par l'APOL.



Le 1^{er} juillet 2019, l'ORPC Lavaux-Oron est placé sous le commandement du maj Patrick Favre, promu lors de la cérémonie de prise de commandement du 3 octobre 2019 au grade de lt-col. Le cap Laurent Chatelain a été nommé commandant remplaçant, et promu au grade de maj. Le maj Bernard Emery a été nommé chef des opérations et engagements. Le maj Corinne Brandt est nommée spécialiste en structure organisationnelle.

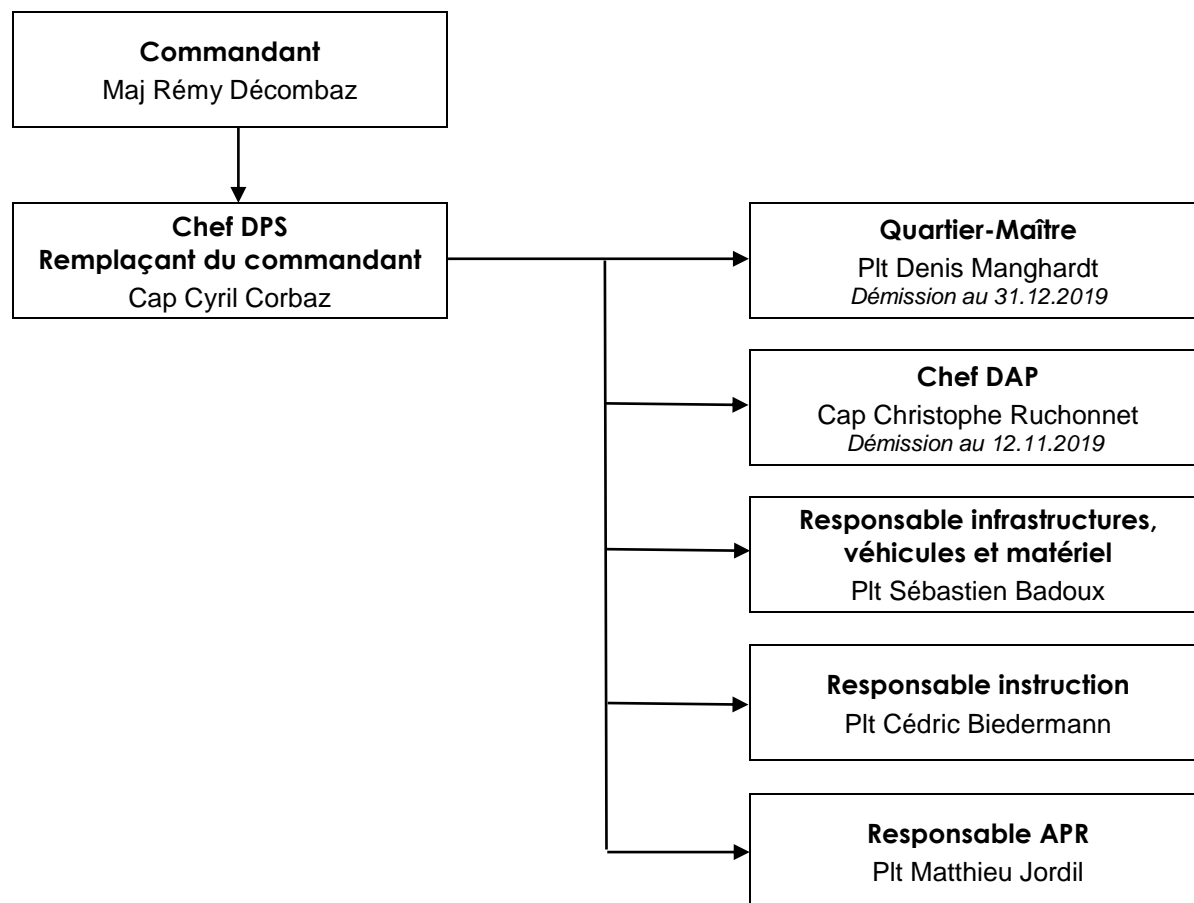
Tableau des Services d'instruction & Engagements 2019

Période	ORPC	Services d'instruction	NB de jours	Engagement Tiers	NB de jours	Engagement en situation d'urgence	NB de jours
1 ^{er} semestre	Lavaux	22	1235	6	817	3	38
1 ^{er} semestre	Oron	12	341	2	106	1	11
1 ^{er} semestre	Lausanne-Est	13	267	1	55	3	84
2 ^{ème} semestre 2019	Lavaux-Oron	17	1513	3	642	2	13
Totaux		64	3356	12	1620	9	146

Il faut noter que certains services ont été communs entre Oron et Lavaux durant le premier semestre.

SDIS Cœur-de-Lavaux

Composition de l'Etat-major au 1^{er} janvier 2019



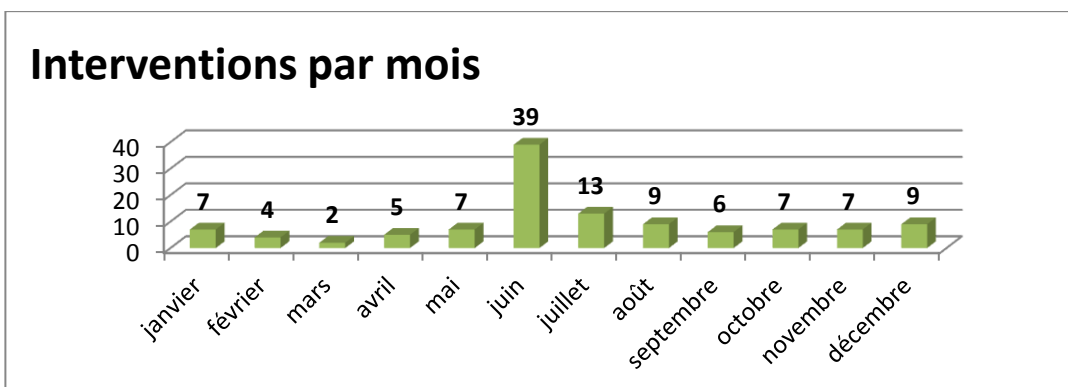
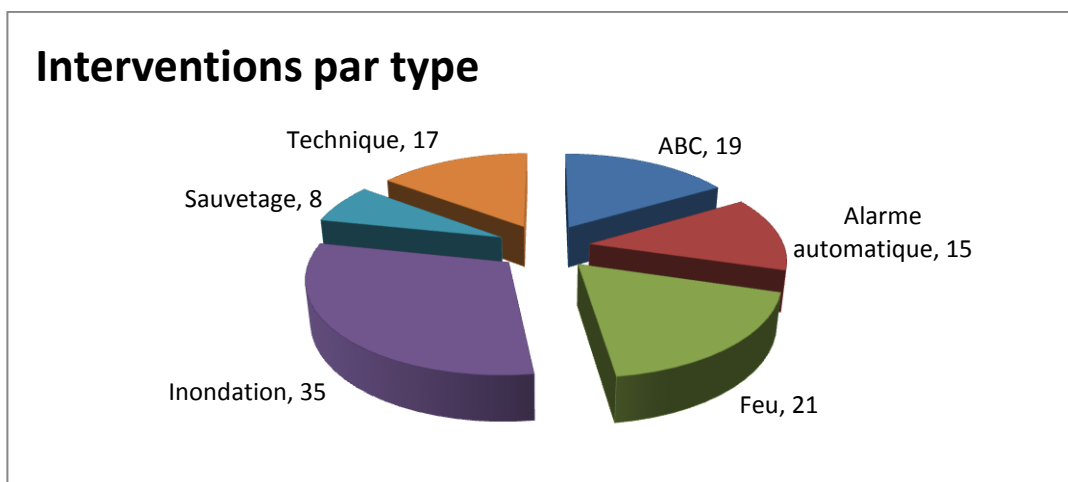
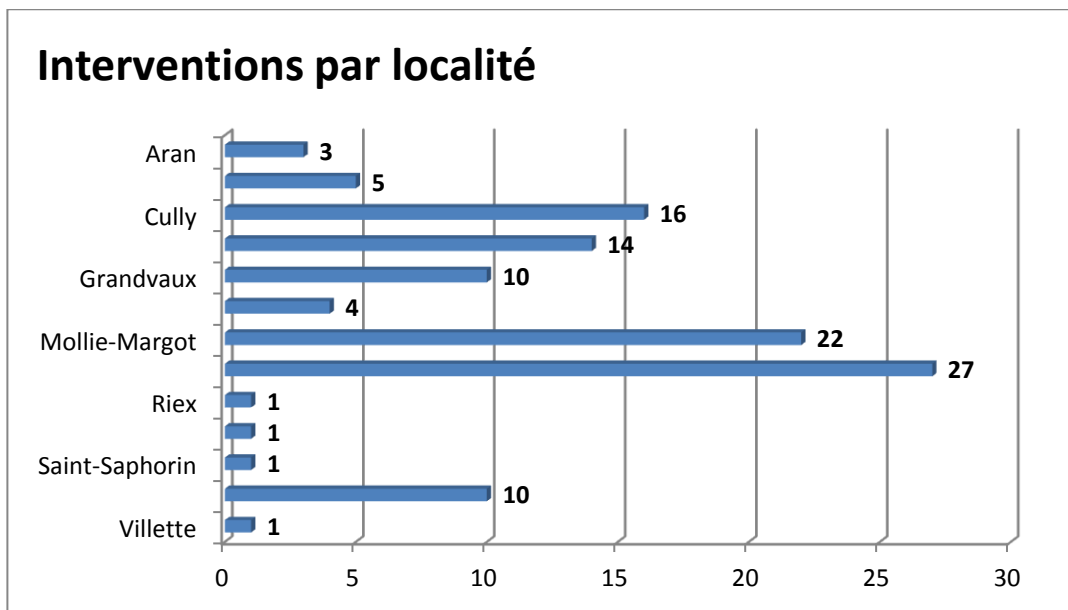
Nouvelle caserne, bâtiment des Fortunades à Cully

Après 84 ans de service à la place de la Gare, la nouvelle caserne des Fortunades à Cully est opérationnelle depuis le 5 juillet 2019.



Interventions

Total des interventions en 2019 : 115



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2019 peuvent être obtenus sur le site www.sdiscoeurdelavaux.ch.

Sports

Missions du secteur

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport
- ✓ Soutien financier aux associations

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruvines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

Sociétés sportives locales

Abbaye de l'ancienne commune de Villette
Amis du Tir de la Cornallaz
Amis du Tir Grandvaux-Villette
Cercle de la Voile Moratel-Cully
Fédération Suisse de Gymnastique, section de Cully
Football-Club Vignoble
Judo-Club Lavaux
La Formela-Gym

Lavaux-Badminton-Club
Le Bouchon de Lavaux, Club de pétanque
Scuba Club
Ski-Club d'Epesses
Société de Gym Dame de Cully (SGDC)
Société de Gym Homme
Stand up paddle Lavaux

Cours divers

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la dance-country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, capoeira, etc.



Manifestations

La Municipalité a délivré 87 autorisations de manifestation (POCAMA) au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante sur le territoire :

Cully : 42
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 22
Tombolas : 6
Lotos : 4

Epeses : 9
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 3

Grandvaux : 20
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 8
Tombola : 1

Riex : 4
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 1

Villette : 12
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 10
Tombolas : 2
Loto : 1



Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives. Les représentant-e-s de ces dernières ont l'opportunité de se présenter aux nouvelles et nouveaux habitantes et habitants lors de la soirée d'information organisée chaque début d'année.

Sociétés locales

USL - Union des sociétés locales
LABEL - les acteurs de Bel
Ancienne Jeunesse de Rieux
APEBEL - Ass. parents d'élèves
Association Cully Jazz Festival
Association des Amis du Cully classique
Association des Paysannes vaudoises des Monts de Lavaux
Association des Vignerons de Lavaux
Association du Vieux Lavaux
Association Lavaux Express
Association Sentier Gourmand Lavaux
Association SPES
Brigade Scoute de Lavaux
Caveau des Vignerons de Cully
Caveau des Vignerons d'Epesses
Caveau des Vignerons Grandvaux
Caveau des Vignerons de Rieux
Caveau des Vignerons de Villette
Championnats du monde des Tracassets
Commission de musique spirituelle

de Cully-Villette
Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux
Fanfare de Grandvaux
GANaL
Jeunesse de Grandvaux
Jeunesse de Villette
La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique
Le Trait d'Union (aînés)
Les Amis du Cinéma d'Aran
Passeports vacances
Sauvetage du Léman, Section Cully-Davel
Section des Samaritains de Lavaux
Service d'aide à la famille de Lavaux
Société de Sauvetage de Villette
Société du Port et des Bains de Moratel Cully
Théâtre de la Dernière Minute
Union des sociétés des lotos
Veillées à la Maison



VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS



Mme Nicole Gross
Municipale

Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.



L'année 2019 aura été une période marquée par l'emménagement du secteur de voirie dans le nouveau dépôt du complexe des Fortunades. En effet, durant l'hiver 2018-2019, les locaux ont été aménagés permettant aux collaboratrices et collaborateurs de prendre possession des lieux au mois de mai. Ce nouveau dépôt était attendu depuis la réunification des équipes de voirie qui étaient regroupées provisoirement dans l'ancien local de Cully.

C'est donc un tournant important pour ce secteur qui permet, non seulement de se doter d'un magnifique outil de travail, mais aussi d'améliorer l'organisation du secteur de voirie. Tout le matériel, à l'exception de la signalisation routière, est regroupé dans ce local, tout comme les véhicules et les machines de travail. Grâce à la récupération des plans de travail et étagères de rangement des anciens locaux, le nouveau dépôt a pu être équipé de manière correcte et fonctionnelle.

C'est grâce aux efforts importants menés par les Autorités et toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation et à la mise en place des locaux que ce complexe a pu voir le jour. Que chacune et chacun soit remercié-e. Ce projet, parfaitement intégré dans le paysage, répond aux demandes en matière de fonctionnement et d'organisation pour le secteur de voirie.



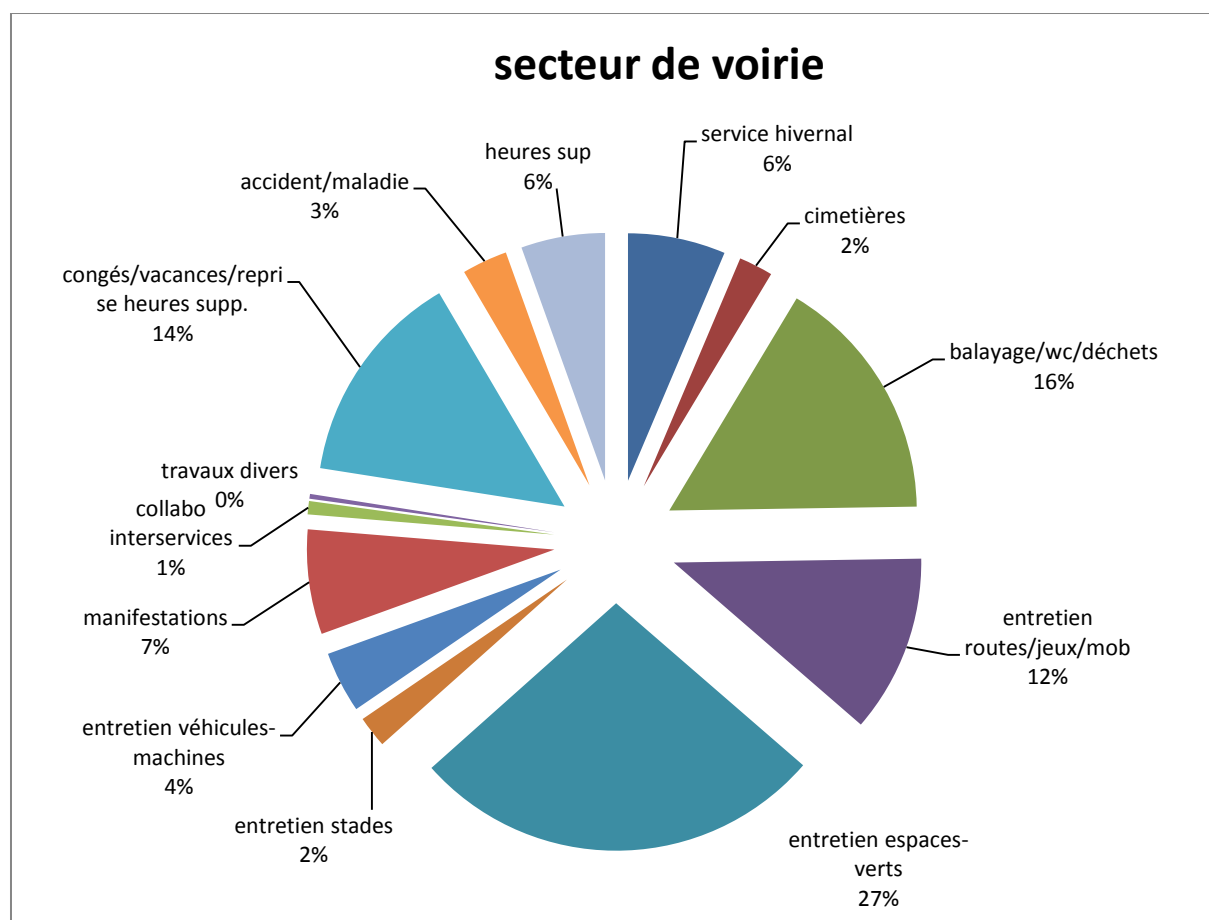
Vue du 1^{er} étage, zone de stockage



Vue du rez-de-chaussée, garage petites machines

Missions confiées à la voirie

Les heures du personnel de voirie sont réparties selon le graphique ci-dessous :



On constate une augmentation pour les espaces verts de 2%, une de 3% pour l'entretien des routes, et une diminution de 4% pour le nettoyage général par rapport à 2018. Ces légères variations sont dues aux travaux d'aménagement du quai de l'Indépendance et à l'utilisation de la machine à désherber.

Cimetières

Dans le cadre de l'entretien de nos six cimetières, la machine à désherber a été utilisée pour nettoyer toutes les allées et autour des tombes. Cette méthode permet de travailler facilement dans les rangées des tombes espacées de 50 centimètres. Toutefois, et selon notre expérience, il est nécessaire d'effectuer au minimum une passe par mois pour obtenir un résultat correct. Si le rythme n'est pas respecté, la végétation reprend très vite le dessus, comme constaté durant le mois d'août au cimetière de Grandvaux.

Sur le plan administratif, la gestion des six cimetières communaux reste une tâche ardue pour le préposé aux sépultures et son équipe. La démarche pour acquérir un programme informatique pour la gestion administrative des cimetières est poursuivie.

Espaces verts

Place d'Armes et quai de l'Indépendance

Pour mémoire, en 2017, la place d'Armes a été fortement sollicitée par les manifestations qui s'y sont succédé.

Les manifestations de l'année 2018 ont encore contribué à sa dégradation. Le report de la date du Festival de Jazz à l'heure d'été a retardé les travaux printaniers de réfection de la pelouse. Habituellement, le service de voirie intervient à la suite du démontage des installations du festival pour répandre de l'azote et arroser la place. Ce traitement suffit, en principe, à redonner de la vigueur au sol pour le reste de la saison. En 2019, les surfaces herbeuses de la place d'Armes ont été ré-engazonnées au mois de février.

Sur la partie Ouest du quai de l'Indépendance, 5 érables ont été replantés. Pour cette opération, la terre végétale a été complètement remplacée pour accueillir les jeunes plants. Des ouvertures permettant l'écoulement des eaux du lac lors des fortes tempêtes, à travers le mur du quai, ont également été créées.

L'équipe de voirie a réfectionné l'assiette de la promenade du quai en rabotant les bosses et en comblant les trous, puis un apport de gravillon a permis au quai de retrouver une belle allure jusqu'au terrible coup de bise qui a renversé le peuplier situé au niveau du local du sauvetage. Vieux d'une cinquantaine d'années, il n'a pas survécu à cet évènement météorologique. Par mesure de sécurité, la Municipalité a fait abattre le peuplier situé quelques dizaines de mètres plus loin en direction du nouveau port.



Collaborateurs du secteur de voirie

L'équipe est composée de 10 collaborateurs à plein temps.

En plus des tâches récurrentes, toute l'équipe est de piquet durant l'hiver de 05h00 à 22h00 pour le service de déneigement. Durant la période estivale, ce sont deux collaborateurs qui, chaque week-end, travaillent au maintien de la propreté sur l'ensemble de la commune.

Indispensable pour le ménage communal, toute l'équipe de voirie peut être remerciée pour son engagement tout au long de l'année. Rappelons l'objectif du déménagement aux Fortunades qui s'est très bien déroulé, tout en maintenant les prestations habituelles.



Dés herbage à la vapeur d'eau 110°

Domaines viticoles

Vignes

Une vigneronne-tâcheronne et deux vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2018 – 2019 (1^{er} novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m ²
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m ²
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m²</u>
	125'587	m²

Leur travail a été honoré lors de la dernière Fête des Vignerons, avec respectivement une distinction d'argent et deux de bronze.



Mme Mélanie Weber a fait 3 essais de traitement des vignes par un drone sur les parcelles des Chapelles : le premier en juin avant la fleur, puis deux traitements en juillet après la fleur. Elle est très satisfaite du résultat.

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à sept viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Alexandre Duboux, Yvan Duboux, Jean-René Gaillard, Louis Fonjallaz, Luc Massy et Domaine Croix Duplex.

La commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m².

Vendanges

La commune a vendangé l'équivalent de 96'231 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 42'346 litres (la différence en litres par rapport aux années précédentes résulte des plus grandes quantités prises par les grossistes en raisin rond).

Chasselas :	37'957	litres dont :
Villette	13'987	litres
Epesses	15'446	litres
Calamin	8'524	litres
Rouge :	4'389	litres dont :
Lavaux Rouge	1'174	litres
Plan Robert	3'215	litres

Distinctions

En 2019, la Commune s'est particulièrement distinguée en recevant le « **Laurier d'Or** » Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

De plus, le Calamin s'est distingué avec une médaille d'Or à la « **Sélection des Vins Vaudois** » ainsi qu'au « **Mondial du Chasselas** » où il a été classé au 5^{ème} rang « catégorie blancs secs », avec le Villette, tous deux honorés d'une médaille d'or.

Et, cerise sur le gâteau, le Calamin, qui porte bien son nom de Grand Cru, récolte la 2^{ème} place aux « **Lauriers de Platine** ». L'appellation Villette, quant à elle, termine 4^{ème}.

Ce magnifique palmarès démontre la qualité des vins de la Commune avec le millésime 2018.

Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique)

Le parcours n'a pas accueilli beaucoup de classes scolaires en 2019, mais par contre il a servi à la formation des guides à plusieurs reprises.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2018, a eu lieu le 28 février 2019 à la salle Davel, sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :
Villette : CHF 6.50 Epesses : CHF 7.00 Calamin : CHF 8.50
- Vente :
73 lots représentant 46'235 litres de vin ont été vendus pour CHF 326'405.00, soit un prix moyen de CHF 7.06, répartis comme suit :
 - 21'360 litres de Villette au prix moyen de CHF 6.51
 - 17'460 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 7.05
 - 7'415 litres de Calamin au prix moyen de CHF 8.68

Un seul lot d'Epesses de 900 litres n'a pas trouvé acquéreur.

Souscription aux habitants

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitantes et habitants de la commune, 4'020 bouteilles ont été acquises, représentant une entrée de CHF 64'189.00.

Les vins de la commune ont aussi été servis lors des Marchés de Cully et de Riex, et au Cully Bazar, dans le cadre des dégustations Plant Robert à la Salle Davel.

POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS



M. Georges Hauert
Municipal

Police des constructions

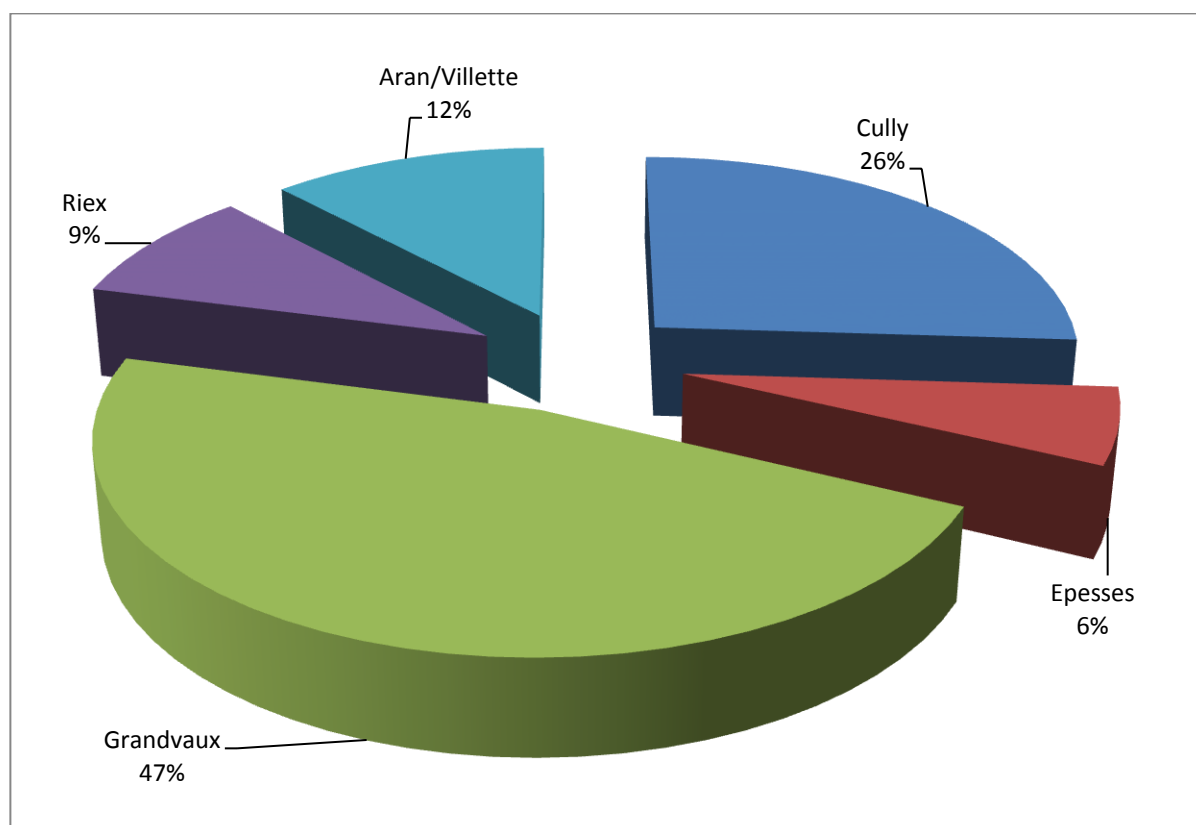
Missions du secteur

- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

Permis de construire

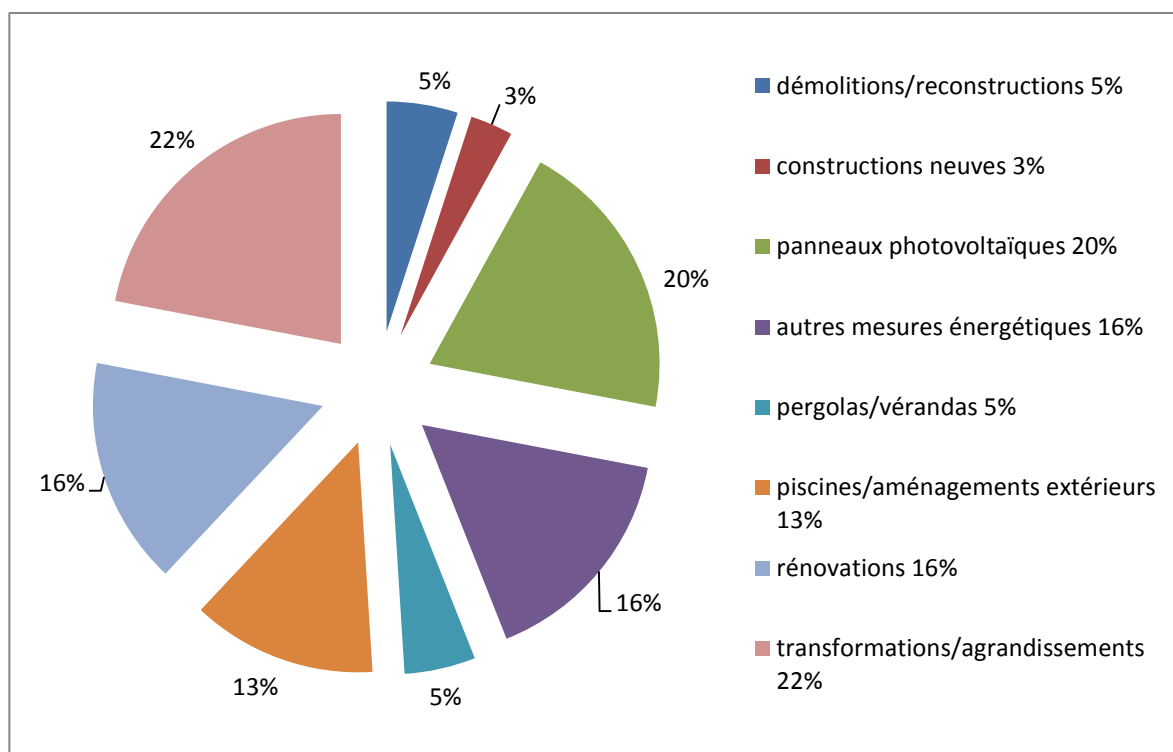
Au cours de l'année 2019, nos services ont traité 107 demandes de permis de construire, soit 43 qui ont été soumises à enquête publique et 64 qui en ont été dispensées.

La répartition de ces 107 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



36 permis de construire ont pu être délivrés après enquête publique, dont 4 pour des dossiers soumis à l'enquête en 2018. 10 demandes sont en suspens, dont 1 sur 2018.

A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, 22 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 5 après-midi tout au long de l'année. 16 permis ont pu être délivrés.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Jean-Pierre Haenni, syndic,
- M. Georges Hauert, municipal,
- et en alternance, Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme, et Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée du syndic, du municipal en charge de la police des constructions et d'un médecin. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2019, la Commission a été sollicitée une seule fois.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- ✓ Location des appartements
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées
- ✓ Etudes et projets des nouveaux bâtiments

Bâtiments

Gestion des bâtiments des patrimoines financier et administratif. Planification et suivi des divers travaux d'entretien et de transformation.

Entretiens courants et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.).

Suivi des contrôles périodiques obligatoires des installations électriques (OIBT).

Outre une quantité importante de travaux pour la mise en conformité d'objets de petite ou moyenne grandeur (appartements, dépôts, etc.), nous avons procédé à quelques interventions plus conséquentes :

- Auberge du Raisin à Cully : modification des vestiaires du personnel.
- Auberge du Raisin et Maison de Ville à Cully : troisième et dernière étape de la réfection complète des façades.
- Direction des travaux pour la mise en conformité, selon les normes de défense contre l'incendie, aux collèges des Ruvines à Cully et du Genevrey à Grandvaux.
- Fin du chantier de l'aménagement des combles de la Justice de Paix à la rue Davel 9 à Cully, en collaboration avec le bureau d'architecte.
- Suivi des aménagements extérieurs et des retouches au local de la voirie et du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) aux « Fortunades » à Cully. Commande et gestion des accès. Gestion des équipements d'exploitation pour les archives historiques et la cave communale.
- Réfection des anciens locaux de l'administration communale de Grandvaux.
- Etude et avant-projet d'aménagements dans les anciens locaux du CMS et de la Préfecture à Cully.
- Remplacement de la porte industrielle au local du sauvetage de Cully.
- Remplacement en urgence de la couverture du local du sauvetage à Villette.

- Démarrage des travaux de réfection de la buvette du stade de football des Ruvines suite à son incendie.
- Mise en route des travaux d'aménagements de deux appartements au 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne administration communale à Aran, suite à l'acceptation du préavis.
- Etude de l'avant-projet de buvette au centre sportif de la Tioleyre.
- Remplacement de la sonorisation au temple de Grandvaux.
- Démolition du bâtiment Contesse dans le cadre du réaménagement du plateau de la Gare à Cully.



Bâtiment Les Fortunades



Bâtiment les Fortunades, parking sur le toit

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

Les Mariadoules, Aran : 57 locations + 4x Conseil communal

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 19 au 25 août.

Salle du Conseil des Mariadoules, Aran : 25 locations

Louée les mardis soirs à la société Weight Watchers, mise à disposition du PPLS les mardis matins.

Les dégustations de vins en cours de vinification se font désormais à l'ancienne Grande salle d'Aran.

Salle de classe de l'ancien collège, Aran

Mise à disposition des vigneronnes de Lavaux pour cours de broderie dès janvier 2019 (6x).

Refuge du Saugey, Villette : 13 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux : 49 locations

Mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux pour répétitions de théâtre.

Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 27 locations

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la fanfare de Grandvaux et à la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour assemblées aux paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Culte de l'enfance de la paroisse de Villette. Louée pour cours de Dance Country tous les mardis soirs.

Salle de gym du Genevrey, Grandvaux

Cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver). Louée pour cours de yoga tibétain environ une fois par mois et quelques fois pour stages de danse et passeport vacances.

Refuge de Grandvaux : 74 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Salles des Sociétés*, Corto Maltese, et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau de l'ancienne administration : 59 locations

* Louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis matins, ainsi que tous les mardis après-midi pour des cours de yoga.

Salle St-Théodule/carnotzet, Rieux : 20 locations

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soirs ainsi que les mardis après-midi et jeudis matins et soirs dans la salle St-Théodule. Le mercredi après-midi, cours de danse pour enfants de la commune. La salle St-Théodule est mise à disposition quatre samedis/année pour le marché de Rieux en cas de mauvais temps, à sept reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG occupe les lieux pour ses réunions environ 10x par année. Le carnotzet est mis à disposition env. 10x par année pour le petit train des vignes.

Arboretum, Rieux : 32 locations

Grande-salle, Epesses : 20 locations

Mise à disposition du Théâtre de la dernière minute d'Epesses pour ses répétitions et son spectacle les 13, 15, 16, 21 et 22 mars. Location tous les lundis soirs pour des cours de judo.

Salle de classe no 2 et salle de classe (côté lac), Epesses

Les deux salles de classe sont maintenant privatisées (baux à loyer) : pour des cours de yoga dès le 1^{er} octobre (côté lac), et dès le 1^{er} février à un bureau d'ingénieurs (salle 2).

Salle Davel, Cully : 30 locations (Festival de Jazz et Lavaux Classic exclus)

Cully Jazz Festival du 5 au 13 avril : réservée du 18 mars au 19 avril ; bloquée (mise en place et nettoyage) du 25 février au 10 mai.

Festival Lavaux Classic du 13 au 23 juin : réservée du 12 au 25 juin ; bloquée du 7 juin au 27 juin.

Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 47 locations

Cully Jazz Festival du 5 au 13 avril : réservé du 18 mars au 19 avril ; bloqué du 11 mars au 26 avril.

Festival Lavaux Classic du 13 au 23 juin : réservé du 10 au 27 juin ; bloqué du 6 juin au 4 juillet.

Mise à disposition du 25 septembre au 10 octobre pour les vendanges et du 29 novembre au 6 décembre pour l'atelier de bougies du jardin d'enfants « Arc-en-Ciel ».

Ruines, Cully : 13 locations

Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).

Combles de la Maison Jaune, Cully

Mise à disposition pour des séances et formations internes (CMS, Fondation Piccolino et autres). Quelques locations pour des séances du Lions Club. 24 mariages facturés.

Salle Dojo, Cully

Les lundis et jeudis, location pour cours de gym des paysannes vaudoises, les mardis matins pour cours de tai-chi et les mercredis pour cours de yoga ainsi que les dimanches.

Refuge de Cully : 34 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Location d'appartements/locaux commerciaux

Rue du Vieux Collège 1, Epesses	Relocation appartement 5 pces en duplex au 1 ^{er} étage, dès le 15 avril Relocation appartement 3.5 pces au 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} mai Relocation appartement 4 pces au combles, dès le 15 novembre
Route de la Petite-Corniche 4, Aran	Résiliation d'un dépôt de 24 m ² , remplacé par location d'un dépôt de 45 m ² , dès le 1 ^{er} mars
Grand-Rue 1, Grandvaux	Relocation d'un local d'env. 16 m ² , dès le 1 ^{er} mars Relocation de locaux commerciaux d'env. 100 m ² en l'état, dès le 1 ^{er} septembre Relocation d'un local d'env. 56 m ² , cuisine équipée et WC à l'étage, dès le 1 ^{er} décembre
Place de la Gare 6, Cully	Libération des locaux et appartements dès le 1 ^{er} avril
Rue du Temple 17, Cully	Libération des locaux par la Préfecture, dès le 31 mai et par Apromad, dès le 31 août

Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts, président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Groupement forestier, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha, toutes situées sur le territoire de la commune de Forel (Lavaux).

En 2019, la situation sur le marché des bois frais n'a pas subi de grands changements, même s'il y a eu une plus forte demande pour cette catégorie de bois, le reste étant dévalorisé en raison des énormes quantités de bois bostrychés et dépérissant sur le marché. Le bois de feu a eu beaucoup de succès et il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes.

Suite à un second été chaud et sec, les arbres sont très affaiblis, ce qui facilite la progression des ravageurs. Le bostryche typographe s'attaque aux épicéas, dont l'écorce est verte, alors que le bostryche curvidenté va sur les sapins. Les hêtres ont également fortement été touchés par la chaleur et la sécheresse exceptionnelles de ces deux derniers étés. De nombreux plants sont totalement ou partiellement secs. En 2019, 390 m3 de bois ont été exploités en coupes forcées.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et des chemins, pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation, sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement et en forêts de protection. Dans ce cas, l'équipe intervient rapidement.

En automne 2019, une déclaration d'engagement et demande de subvention (CHF 200.-/arbre) a été signée pour favoriser les espèces dépendant du cycle biologique complet et des micro-habitats liés aux vieux arbres, par le maintien d'arbres-habitats jusqu'à leur décomposition totale. Onze arbres sont concernés sur trois parcelles propriétés de notre commune sur le territoire de la commune de Forel (Lavaux). Durant la période 2016-2019, ce sont 29 arbres-habitats qui ont été répertoriés et annoncés.

La journée "Un arbre-un enfant" a eu un franc succès, malgré une pluie battante.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2019 font ressortir une participation de notre commune de CHF 236'955.-. Celle au coût du garde-forestier est de CHF 32'035.85, et nous enregistrons un total de CHF 223'772.- sur la vente des bois.

D'autres données en chiffres :

Martelages

1583	m ³	résineux
322	m ³	feuillus

Total **1905 m³**

Plantations

200	érables sycomores
160	mélèzes
30	douglas
1350	chênes sessiles

Total plants **1740**

Soins aux jeunes peuplements **1606** ares

2294	m ³	bois de service résineux
27	m ³	bois de service feuillus
550	m ³	bois de feu feuillus
72	m ³	bois d'industrie résineux

Total des bois vendus **2943 m³**

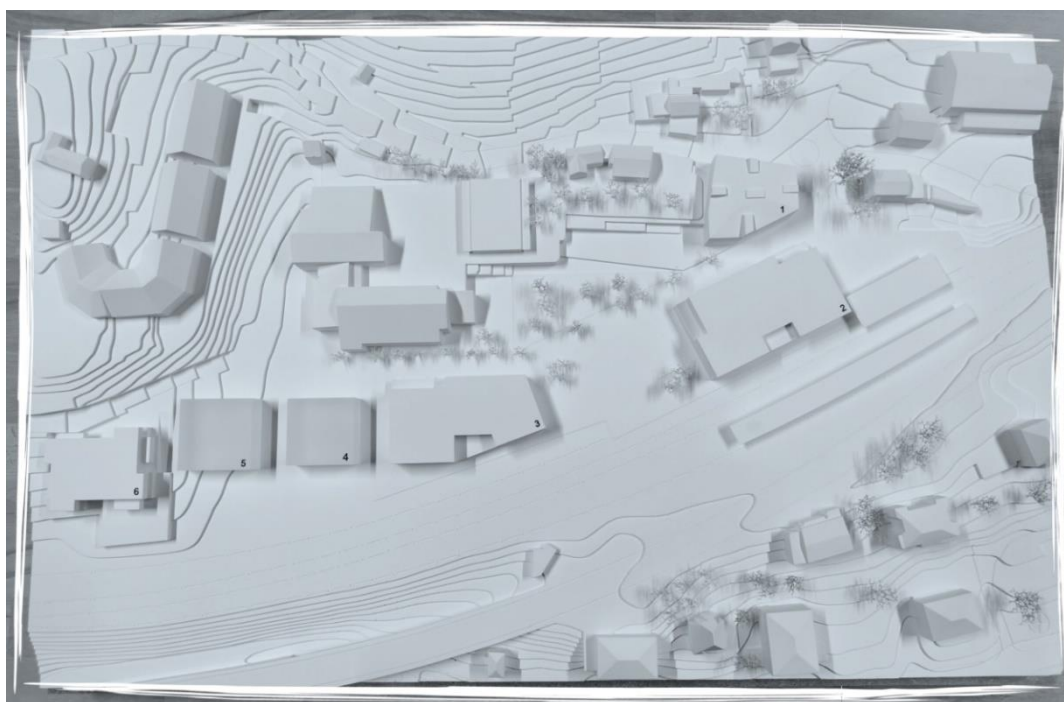
Coupes forcées

Chablis & bostrychés y/c **390 m³**

Subventions

Soins aux jeunes peuplements (travaux 2019, versement 03.03.2020)	CHF	27'991.25
11 arbres-habitats	CHF	2'200.00
Protection des forêts (bostryches)	CHF	2'390.00
Forêts protectrices	CHF	0.00
Total	CHF	32'581.25

URBANISME, MOBILITÉ ET COMMUNICATION



Mme Evelyne Marendaz Guignet
Municipale

Aménagement du territoire et urbanisme

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

Le Canton a soumis à l'enquête publique son projet de périmètre et de règlement du 28 août au 26 septembre.

Une Commission du Grand Conseil traitera les oppositions et préparera des propositions pour le Grand Conseil durant l'année 2020.

Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)

Nommée par le Conseil d'Etat, la Commission fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2013. Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, la préside.

Au cours de l'année 2019, la commission a traité 69 dossiers, qu'il s'agisse de constructions et transformations de bâtiments déposés par les communes ou

de projets d'aménagement routiers et ferroviaires. La commune de Bourg-en-Lavaux a soumis 34 dossiers pendant l'année 2019. Le « Guide paysager de Lavaux », utilisé comme ouvrage de référence par la Commission consultative de Lavaux, est en cours de révision.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à six reprises durant l'année 2019. Elle a travaillé sur les bases du Plan

d'affectation communal et divers projets qui lui furent soumis pour avis par la Municipalité.

PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m²

Le projet d'établissement de l'Hôpital de Lavaux a été validé par l'autorité cantonale. La Fondation Hôpital de Lavaux prépare la réalisation de son projet d'extension. Une collaboration étroite entre l'Hôpital et la Municipalité permet de développer un projet de

pompage d'eau du lac pour chauffer et refroidir les bâtiments hospitaliers. La Municipalité garde comme option de réserver le legs Faillettaz à la création d'appartements protégés sur le site de l'Hôpital de Lavaux.

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

En ce qui concerne le bâtiment communal, la Municipalité a réalisé un appel d'offres public concernant l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP). Le Conseil communal a validé le 18 novembre 2019 l'octroi d'un DDP de 90 ans à la Fondation de placement Equitim. Il a également validé que la Fondation construira le parking souterrain que la Commune reprendra et exploitera à la fin des travaux. Toujours le 18 novembre 2019, le Conseil communal a validé le mode de réalisation des échanges prévus dans les convention et promesse de 2011 et 2013, soit l'échange avec C. Cuénoud et le versement d'une soulte aux CFF. Les travaux se dérouleront jusqu'au début de l'année

2020. Il a octroyé un crédit pour couvrir les frais de traitement des matériaux excavés du sol pollué.

Le projet de bâtiment de CFF SA a été soumis à l'enquête publique en fin d'année. Une planification commune entre tous les maîtres d'ouvrage est mise en place.

Un projet de pompage d'eau du lac et de réalisation d'un réseau de pompes à chaleur avec développement d'un sous-réseau (microgrid) est en préparation. Le but est de chauffer et refroidir les bâtiments du plateau de la Gare et ceux de l'Hôpital avec des énergies renouvelables.

PPA « Ruvines-Dessus»

La réalisation des PPA Cully-Gare et Ruvines-Dessus à Cully prévoit la démolition de l'ensemble bâti constitué du bâtiment Contesse et du dépôt des pompiers. Le permis de démolir a été octroyé le 23 janvier 2017, en même temps que le permis de construire le bâtiment et le parking souterrain de la Commune sur le plateau de la Gare.

nouveaux locaux des Fortunades durant l'été. Le bâtiment Contesse fut démoli en octobre. La surface libérée est mise à disposition pour les différentes installations de chantiers. Un concours d'architecture fut organisé et son lauréat, le bureau Bonnard & Woeffray, nommé le 19 novembre. Les projets des candidats ont été exposés du 19 au 30 novembre.

Tant le service de la voirie que les pompiers se sont installés dans leurs

Mobilité

Transports publics par bus

La fréquentation de la ligne TL 67 ne répondant pas aux exigences fédérales pour le trafic régional, son nombre de courses quotidiennes a été diminué notamment en milieu de journée. La ligne Cully–Puidoux–Palézieux s'est un peu développée mais pas en milieu de journée.

Dessertes CFF

Le projet d'adaptation des installations ferroviaires de la Gare de Cully pour la desserte au quart d'heure entre Cossonay-Penthalaz et Cully a suscité diverses oppositions dont une concernant l'intégration paysagère. Une partie des plans dut être revue ; il fallut passer une convention avec un privé et procéder à une enquête complémentaire. L'ouverture du chantier se fera en février 2020 et les travaux dureront jusqu'à fin 2021.

L'élaboration et la publication du rapport stratégique de la Confédération concernant les infrastructures ferroviaires ont suscité quelques inquiétudes tant au niveau de la Municipalité qu'auprès de citoyennes et citoyens concernant les dessertes de Villette et Epesses. Le Canton et les CFF ont donné l'assurance que ces haltes ne seraient pas supprimées.

Diverses mesures pour la mobilité

Une voiture mobility est disponible en Gare de Cully et le restera pendant la durée des chantiers du plateau de la Gare.

Un taxi est toujours disponible tous les jeudis matins pour les déplacements dans la commune; la course aller et retour depuis son domicile coûte CHF 5.- à l'usager-ère, le solde est pris en charge par la commune.

Agenda 21

La Commission du développement durable (CDD) a mis sur pied des « repair café », l'un le 26 mai et le deuxième le 17 novembre 2019. Ces deux manifestations connurent un très beau succès et la Commission a décidé d'organiser deux manifestations de ce type par année.

2019 fut l'année de « Un arbre, un enfant ». Les enfants nés entre 2015 et 2019 étaient invités avec leur famille à planter un arbre dans les forêts de la commune. Une centaine de familles participèrent à cet événement organisé avec l'aide de la Centrale forestière.

La CDD a lancé dans la commune la Charte des jardins. Les personnes intéressées ont visité un jardin et participé à une visite guidée de l'exposition Lausanne jardins. Les membres peuvent mettre leur jardin en évidence avec un petit panneau. Environ trente jardins ont été annoncés.

Avec la collaboration de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), les actions de lutte contre la Renouée du Japon ont été poursuivies en 2019. 25 bénévoles se sont retrouvés toutes les trois semaines entre les mois de mai et d'octobre pour couper et arracher quelques 483 kilos de plantes. Les arrachages dans les mêmes sites en 2018 se montaient à 836 kilos. Ces chiffres montrent que la lutte apporte quelques résultats.

Le matériel nécessaire au désherbage à la vapeur a été acquis, permettant de renoncer aux herbicides.

A l'occasion de la fête du 1^{er} août, l'utilisation de vaisselle réutilisable constitua une première expérience communale positive.

Communication

Les deux pages réservées à la commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courrier-Lavaux-Oron ont été publiées régulièrement. La rédaction et relecture des articles sont assurées par des bénévoles. Diverses organisations communales prennent l'habitude de transmettre leurs communications à faire figurer dans ces pages.

Bibliothèque communale

A l'été 2019, Mme J. Külling et M. L. Wait ont pris leur retraite. Les deux postes à 0.25 EPT ont été fusionnés en un poste à 0.45 EPT début septembre. La Municipalité a engagé Mme Caroline Rittiner, au bénéfice d'un CFC d'agente en information documentaire et d'un CAS en bibliothéconomie à l'Université de Fribourg. Elle occupe un poste à 35% à la bibliothèque de l'EPS Centre Lavaux de Puidoux.

Nouveautés

Au vu de l'âge moyen d'environ 35 ans des ouvrages et de leur taux de rotation annuel trop faible, une opération d'élagage a supprimé environ 2'000 documents. Le fonds se compose actuellement de 8'597 documents.

Les horaires ont été adaptés. Le même nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, soit 8 heures, a été réparti sur trois jours au lieu de quatre. Un règlement de bibliothèque et une tarification simplifiée des abonnements ont été validés par la Municipalité.

Le catalogue de la bibliothèque a été mis en ligne. Les usagers-ères peuvent rechercher des documents, consulter leur compte, prolonger l'emprunt de leurs documents, effectuer des réservations et transmettre des propositions d'acquisitions.

Chaque trimestre paraît dans la Feuille trois coups de cœur sélectionnés par la bibliothécaire.

Dès janvier 2020, les documents empruntés peuvent être rendus les lundis et mardis ainsi que durant les vacances scolaires à l'administration communale.

La bibliothèque en chiffres

Prêts : en 2018 la bibliothèque enregistrait 7'470 prêts, ils augmentent légèrement en 2019 (+3,5%) avec un total de 7'716 prêts soit 246 prêts supplémentaires.

Comptes lecteurs : la bibliothèque comptait 134 comptes de lecteurs actifs en 2018 et 138 en 2019. 39 nouvelles inscriptions sont enregistrées en 2019 contre 25 en 2018. La nouvelle définition des catégories d'abonnement permettra d'obtenir à l'avenir des chiffres plus précis quant au nombre de personnes utilisant les services de la bibliothèque.

Fonds : le nombre de documents acquis se monte à 262, contre 190 en 2018. Comme chaque année, la bibliothèque a profité de son abonnement chez Bibliomedia pour étoffer ses collections. En 2019, deux collections de 150 documents ont été empruntées.

Les activités

Boîtes à livres : au nombre de six, elles ont été régulièrement entretenues. Ce service doit faire l'objet d'une réflexion en 2020 pour décider dans quelles mesures le maintenir et/ou sous quelle forme.

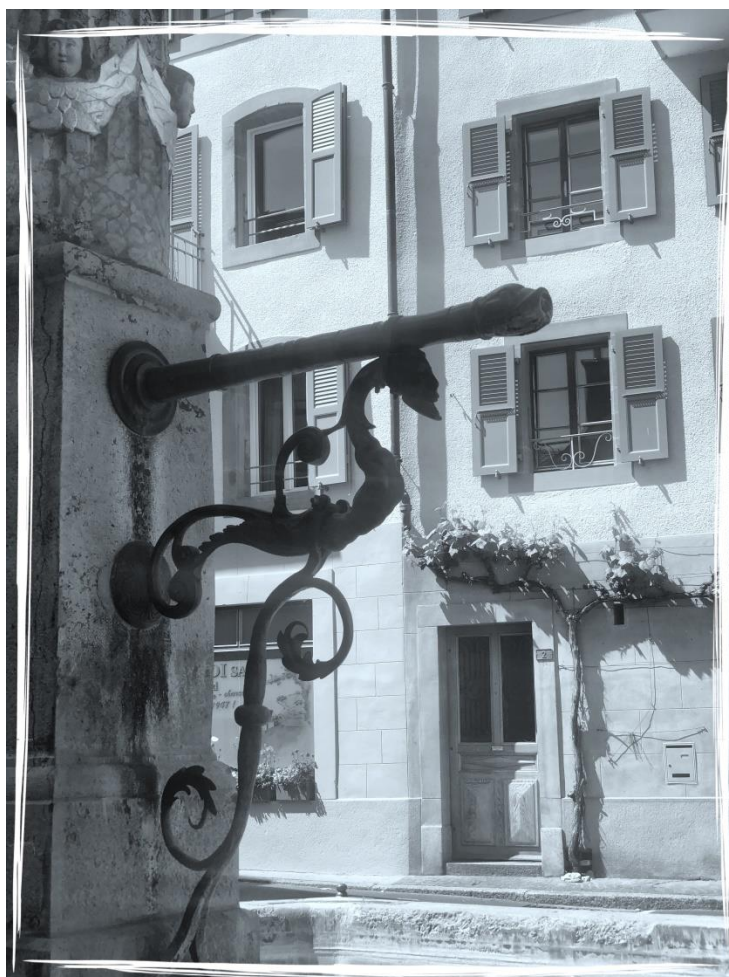
Animations de classe : elles se sont tenues une fois par mois jusqu'à juin. Deux classes de petits du Genevrey sont venues à la bibliothèque pour une visite autour d'un thème.

Nouvelles et nouveaux habitant-e-s : une présentation de la bibliothèque a été faite lors de cette manifestation, le jeudi 14 mars à 19.30, aux Mariadoules à Aran.

Animations : pendant l'Avent, une lecture de kamishibai (théâtre de bois japonais) précédée d'un goûter a été organisée. L'animation a été suivie par 15 enfants et 7 adultes.

Veille documentaire et traitement des documents : outre la veille active de l'actualité littéraire et documentaire, la titulaire prépare les commandes, en fait le suivi et contrôle les factures. Les documents entrant doivent recevoir une cote, un code-barres, être doublés et enfin catalogués et indexés.

AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INTRASTRUCTURES



M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre. En raison de diverses décisions du Parlement fédéral, notamment en matière d'assurance-invalidité (AI), il faut s'attendre à de nouveaux reports de charges sur les cantons et les communes via la « facture sociale ». Les précédentes coupes dans les assurances sociales fédérales, notamment l'AI et l'assurance-chômage, ont déjà fortement alourdi les charges des cantons et communes.

Les activités sociales de la commune se limitent pour l'instant à apporter des soutiens ponctuels à des habitants faisant face à des difficultés (par ex. prêt dans l'attente de l'octroi d'une bourse d'étude, soutien pour suivre une thérapie qui n'est pas intégralement remboursée), ainsi que des dons à des

institutions sociales actives dans la région. La question du logement des personnes en difficultés financières se pose aussi régulièrement, parfois avec acuité. Lorsqu'il est déclenché par les autorités cantonales, la commune applique le « Plan canicule ».

En raison du vieillissement de la population dans une commune sensiblement plus « âgée » que la moyenne cantonale, la nécessité d'améliorer la politique en faveur des seniors se fait sentir. La Municipalité a demandé une étude préliminaire à Pro Senectute en vue d'un projet de « quartiers/bourgs solidaires ». Cette étude conclut à l'utilité d'un projet, mais les coûts potentiellement élevés ont poussé la Municipalité à poursuivre sa réflexion avant de prendre une décision.

Jean Christophe Schwaab participe enfin régulièrement au « Forum social régional » qui regroupe les principaux acteurs des affaires sociales du district de Lavaux-Oron.

Travaux et infrastructures

Missions du secteur

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eau, assainissement, travaux)
- ✓ Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées
- ✓ Prestations du secteur
- ✓ Planification des chantiers liés aux infrastructures
- ✓ Gestion des projets de construction et d'entretien des infrastructures
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT)
- ✓ Préparation des préavis techniques
- ✓ Suivi de l'entretien et des chantiers : routes, chemins, AF, sentiers, signalisation, marquage, mobilier urbain
- ✓ Services industriels EU-EC
- ✓ Relations avec d'autres services (TT, gaz, électricité)



Incontestablement, l'année 2019 marque un tournant historique pour notre commune avec le démarrage des travaux sur le plateau de la Gare à Cully. Outre les aspects administratifs et financiers, l'opération, sur le plan technique, a commencé en 2018 avec la demande du crédit d'investissement pour réaliser des parkings provisoires en compensation de la perte de celui de la Gare. Ces travaux ont débuté en 2018 et ont été terminés en 2019 avec l'aménagement du préau du collège des Ruvines pour les bus scolaires. Cette opération s'est poursuivie avec la démolition de l'immeuble Contesse et de la caserne des pompiers (préavis n° 9/2019), puis l'aménagement du giratoire de la Gare pour permettre d'une part, l'accès principal aux chantiers et, d'autre part, sécuriser les cheminements piétonniers.

Voies de communication, principaux travaux

Route de Chenaux

Cette route cantonale en traversée de localité est à la charge de la commune. Comme il s'agit de l'axe principal nord-sud de notre territoire, et sachant que le trafic se densifiera en raison des travaux de la Gare en 2020, une portion de 400 m' environ a été réfectionnée. Fortement faiencé, le revêtement n'aurait pas supporté cette nouvelle charge de trafic. Il a donc été raboté sur sa totalité et un nouveau revêtement bitumineux adéquat a été reposé.

Place de la Gare

Une fois l'immeuble Contesse démoli, l'espace libéré a été comblé et la surface préparée pour recevoir le passage des camions de terrassement des chantiers de la Gare. Les îlots du giratoire de la Gare ont été rasés pour permettre les modifications nécessaires à la circulation routière.

Chemin de Lallex

Pour mémoire, cette route avait fait l'objet d'une importante fuite d'eau qui avait provoqué le remplacement de 100 m' du revêtement de la chaussée. En 2019, ce que l'on appelle la couche d'usure, c'est-à-dire le revêtement routier définitif, a été posée.

Chemins d'améliorations foncières (AF)

Le Chemin-Neuf, au-dessus d'Epesses, présentait sur quasiment toute sa longueur une à plusieurs fissures longitudinales provoquées par les glissements de surface et l'érosion continue des sols. Un pontage de fissures a été nécessaire pour colmater ces brèches et éviter l'écoulement des eaux dans l'épaisseur du revêtement du chemin.

Projets en cours

Deux projets d'envergure sont toujours en phase d'étude. Le premier concerne la réfection du pont des Luges, du trottoir et de la chaussée à la sortie d'Epesses, et le deuxième concerne la création d'un trottoir à la route du Signal dans le virage situé juste au-dessus du réservoir du Genevrey.

Office fédéral des routes (OFROU)

L'Ofrou poursuit ses travaux d'entretien et de modernisation du tronçon autoroutier traversant notre territoire. Il n'y a pas eu d'importantes phases de travaux durant l'année. Le plus dur est à venir puisque les différentes séances d'information nous annoncent un calendrier chargé dès l'automne 2020 et pendant 2 à 3 ans au minimum.

Ouvrages d'améliorations foncières

Le Syndicat d'améliorations foncières de Chatalet-Champafion arrive dans sa dernière ligne droite avant sa dissolution. La commune a travaillé en collaboration avec le bureau de géomètre mandaté par le syndicat pour clôturer les montants financiers que les anciennes communes s'étaient engagées à financer par le biais d'une subvention calquée sur le Canton, à raison de 5% des travaux réalisés. Un préavis sera présenté au Conseil communal en 2020.

Réseaux d'eau potable

Réduire les pertes de notre réseau, sensibiliser nos consommatrices et consommateurs aux économies d'eau et maintenir des installations performantes, tels sont les défis quotidiens du service des infrastructures.

L'eau est un enjeu pour le futur de la Suisse. C'est la raison pour laquelle des investissements ont été consentis ces dernières années dans le réseau. Le programme de modernisation se poursuit afin de répondre aux exigences élevées des normes en matière de consommation et ainsi maintenir une distribution de qualité.

Tout ceci ne saurait être possible sans le soutien des Autorités, de nos partenaires et de nos collaboratrices et collaborateurs ; que chacune et chacun soit remercié-e. Malgré un réseau de plus en plus automatisé, rappelons la nécessité d'assurer les dépannages tout au long de l'année par une permanence 7/7 des collaborateurs du secteur.

Préavis

C'est dans ce cadre également que le système « Lorno » (préavis n° 7/2019) a pu être acquis cette année. Ce nouvel outil permettra d'analyser et de repérer les fuites sur tout le réseau d'alimentation mais aussi des prises d'eau privées des abonné-e-s.

Deux autres préavis ont été validés par le Conseil communal, le premier (préavis n° 11/2019) concerne la création d'une chambre de réduction de pression en amont de Riex et la modernisation du réservoir du Chemin Neuf à Epesses. Le deuxième (préavis n° 15/2019), vient compléter la suite des équipements nécessaires au développement du quartier de la Gare à Cully.

Sources

Sur le plan administratif, le service des infrastructures gère deux dossiers de légalisation des zones de protection des sources. Celle de l'Arabie (hauts de Riex), et celles des Dares et de la Cornallaz (Epesses). Deux bureaux d'hydrogéologues ont finalisé leurs rapports techniques permettant ainsi de débiter une nouvelle phase du processus de légalisation qui consiste à valider les rapports par la commune puis le canton et de débiter les mises à l'enquête respectives.

Travaux

Nul ne peut ignorer que l'OFROU (Office fédéral des routes) a débuté les travaux d'entretien de la N9 entre Vennes et Chexbres. Ces travaux vont durer jusqu'en 2023 au minimum. Chaque année, l'OFROU effectue des travaux d'entretien ou préparatoires pour des phases plus importantes de travaux à venir. Comme notre territoire regroupe deux tunnels autoroutiers et plusieurs ouvrages d'art, des séances sont régulièrement organisées pour coordonner les travaux et l'impact sur nos infrastructures, non seulement sur notre réseau routier mais aussi sur nos ressources en eau potable. Il est donc plus que primordial de suivre l'évolution de cet important projet.

Qualité de l'eau

Sur le plan de la qualité de l'eau, une séance d'information destinée aux vigneronnes et vigneronnes a été organisée en collaboration avec les services du canton. L'objectif de cette rencontre était d'informer les viticultrices et viticulteurs concerné-e-s par le bassin d'alimentation du Bain des Dames à Cully sur les résultats des analyses d'eau effectuées par la commune et le laboratoire cantonal. M. André Zimmermann, collaborateur scientifique, et le Dr Julien Ducry, chef de la section inspection des eaux, ont présenté les enjeux en matière de protection des eaux.

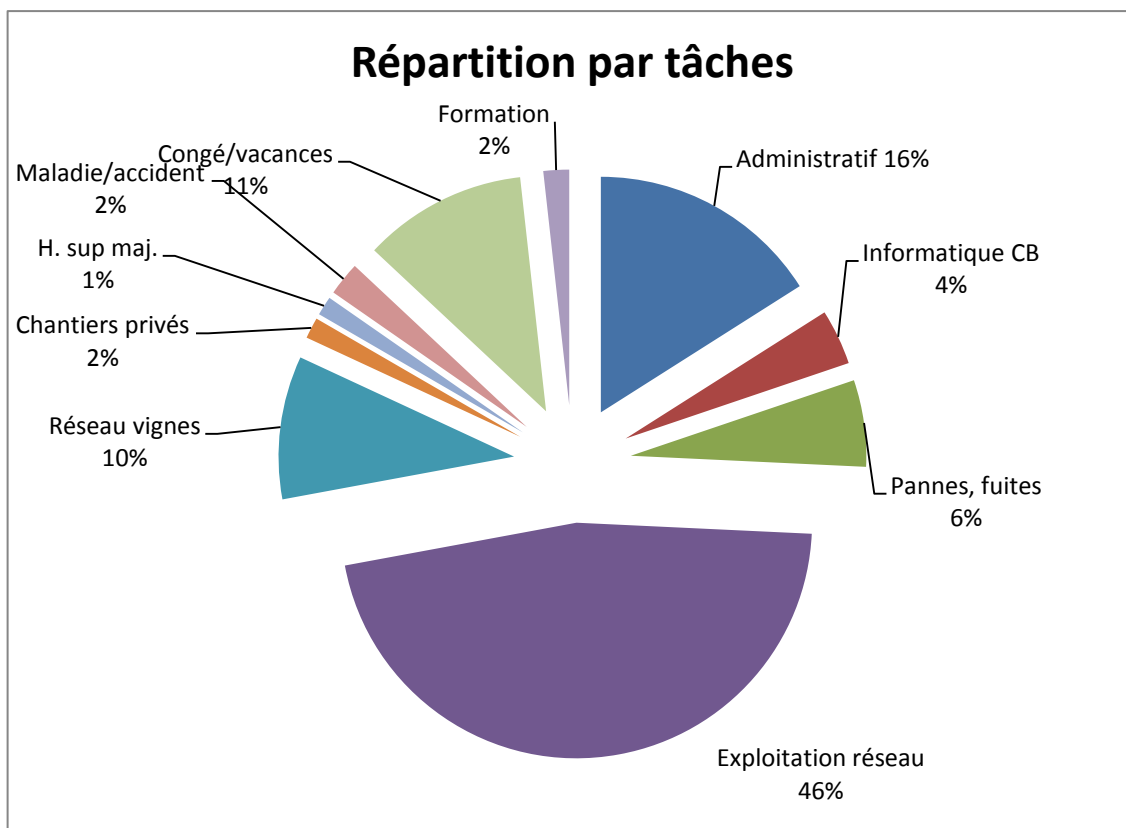
A la suite de cette séance d'information, le plan des zones de protection des ressources en eau leur a été adressé ainsi qu'aux exploitant-e-s.



Vue de la station de pompage de la Maison Jaune

Analyse par tâches d'activité

Ci-dessous, vous trouverez la répartition en pour cent des heures effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du secteur eau.



Descriptif des missions principales

Administratif

Rapports, séances internes, gestion des plans, autocontrôle, relevés des compteurs, entretien des locaux.

Informatique

Assistance aux collaborateurs-trices de tous les services, dépannage, mise à jour, commande et suivi du matériel informatique.

Exploitation du réseau

Conduites, réservoirs, stations de pompage, défense incendie, renouvellement des compteurs, captages, puits, sources, fontaines.

Réseau eau des vignes

Mise en eau et mise hors service du réseau, travaux d'entretien.

Chantiers privés

Suivi des chantiers privés pour le raccordement en eau, contrôle des installations privées.

Absences

Vacances, congés, heures supplémentaires, maladie, accident, formation.

Principales pannes et fuites

Le disque dur du PC de gestion de notre réseau d'eau est tombé en panne. Cela a obligé les deux fontainiers à gérer manuellement le remplissage de tous nos réservoirs, le temps du remplacement du disque dur.

Les deux pompes haute-pression très anciennes du réservoir de l'Arabie ont été révisées entièrement. Après ce travail, elles fonctionnent très bien.

Fuite sur le branchement du caveau des 11 Terres à Epesses. La réparation a été très compliquée car il a fallu créer une nouvelle introduction d'eau sur la façade sud du bâtiment.

Fuite sur la conduite principale au centre du village de Chenaux.

Une nouvelle fuite s'est produite sur la conduite principale du chemin des Auges, à 135 m' après le carrefour du chemin des Auges et du chemin de Bahyse-Dessus dans le secteur sous Gourze. Cette conduite devra être remplacée à court terme.

Fuite sur la conduite principale en haut du chemin de la Cataleyre, à 113 m' du carrefour entre la route de Vevey et le chemin de la Cataleyre à Cully.

Plusieurs fuites sont survenues également sur le secteur Ouest de la commune, mais celle située à la route de Puidoux n° 4, en amont du tunnel autoroutier de Chauderon, est réparée provisoirement. Le secteur par où transite la conduite est difficile d'accès. La topographie et les constructions compliquent l'exécution des travaux. Face à cette situation, une étude est en cours pour trouver la meilleure solution de réparation ou un nouveau tracé de la conduite.

Travaux principaux d'entretien

A la suite de nombreuses fuites à la hauteur de la route de Puidoux, sur la conduite d'eau amenant le trop-plein du réservoir de Bahyse dans le réservoir de la Segnire, le circuit hydraulique a été simplifié. C'est-à-dire que le col de cygne qui remontait depuis le réservoir de la Segnire jusqu'à la route de Puidoux a été supprimé et la conduite pénétrant dans ledit réservoir modifiée.

Lors du nettoyage du réservoir de la Segnire en 2018, des fissures dans le revêtement du fond du réservoir ont été constatées. Les fentes ont été bouchées, une bande collée par-dessus et une étanchéité complète ont été appliquées.

A fin 2018, les analyses des micropolluants présents dans l'eau brute du Bain des Dames montraient 2,6 de dichlorobenzamide (métabolite du principe actif de l'herbicide Sprion) et l'acide sulfonique (métabolite du fongicide Chlorothalonil) dépassait les 0,1 µg/l (valeur limite autorisée), ce qui signifiait que le charbon actif des deux filtres était saturé. En mai 2019, le charbon a été envoyé en Italie pour être régénéré. Après son retour dans la station les valeurs mesurées des métabolites dans

l'eau filtrée étaient nulles, le charbon les adsorbant totalement. Le précédent remplacement du charbon datait de 2016.

Lors de fortes pluies, il a été constaté, en 2018, que le sol de la chambre des vannes du réservoir des Chapelles était mouillé, l'étanchéité du toit présentant des défauts. Comme il n'est pas possible de contrôler l'étanchéité au-dessus des bassins d'eau potable, l'entier de l'étanchéité du toit du réservoir a été réfectionné.

La station de filtration de l'Arabie possède aussi un filtre à charbon actif mais ici son utilité est de retenir les mauvaises odeurs de l'eau. L'entreprise qui effectue le contrôle annuel de la station nous avait indiqué en 2018 qu'il faudrait remplacer le charbon, ce qui a été fait en 2019.

Suite au préavis n° 11/2019, la chambre de réduction de pression en amont de Riex (domaine de l'Hôpital) a été réalisée. Elle ne sera mise en fonction que lors du début des travaux de réfection du réservoir d'Epesses qui ont été repoussés au début 2021.

Services industriels

La commune est actionnaire du câblo-opérateur Télélavaux SA, qui appartient à 80% à UPC. Jean Christophe Schwaab la représente au sein du Conseil d'administration en tant que vice-président. Même si ce n'est qu'une filiale d'une très grande entreprise comme UPC, Télélavaux permet un développement de l'offre des télécoms qui tient compte des sensibilités et besoins locaux. A la demande de l'actionnaire majoritaire, Télélavaux a procédé à une distribution de dividendes extraordinaires dont la Commune a touché CHF 137'142.-.

Eclairage public : « plan lumière »

Les travaux du « plan lumière » se sont achevés. Ils ont duré plus longtemps que prévu, notamment en raison des difficultés de livraison des modèles de tests pour de nouveaux lampadaires conformes aux recommandations du plan lumière. Les modèles testés dans le bourg de Cully n'ont pas suscité de commentaires négatifs (pourtant fréquents lors de tels tests, c'est d'ailleurs ce qui s'est passé lors d'un premier test à Epesses). La Municipalité adoptera le plan lumière en 2020 et le transmettra au Conseil communal, avec sa stratégie de mise en œuvre.

Eclairage de Noël : nouveautés

Suite à l'évaluation de l'éclairage de Noël, la Municipalité a confié, aux mandataires qui ont créé le concept, le mandat de le développer et de l'adapter en fonction des remarques de la population et du personnel en charge de sa pose/dépose et de son entretien. Les mandataires ont été partiellement renouvelés, avec l'arrivée des « Cullycully », talentueux graphistes locaux. De nouveaux « pictos », très appréciés de la population, ont été installés. Pour l'an prochain, des emplacements supplémentaires seront équipés, notamment dans le bourg de Grandvaux. Les nouvelles affiches et la décoration des bus scolaires ont aussi été très appréciées (en particuliers par les enfants) et ont permis aux décorations de Noël

communales d'être visibles sur une plus grande partie du territoire communal et pas uniquement dans les espaces publics bâtis.

La Municipalité tient d'ailleurs à remercier le personnel de la voirie pour sa contribution, tant à l'installation et au démontage de l'éclairage de Noël, que pour ses précieux commentaires dans le cadre de l'évaluation.

Informatique et Internet

Le nouveau système informatique fonctionne désormais à satisfaction. Des mises à jour indispensables bien qu'onéreuses ont été installées.

Le site Internet de la commune est obsolète et commence à poser quelques problèmes de sécurité qui ont été temporairement résolus en décembre 2019 avec l'aide d'un mandataire externe. Un appel d'offre pour un nouveau site a été lancé et la Municipalité pourra déposer un préavis avec les demandes de crédit nécessaires pour son renouvellement courant 2020.